

LE CANADA FRANCAIS

Et LE FRANCO-CANADIEN

VOL. XLVIII NO. 29

PUBLIE A ST. JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

VENDREDI, 20 DECEMBRE 1907

LE CANADA-FRANCAIS
Journal Hebdomadaire du District
d'Iberville.
ABONNEMENT... \$1.00 par an.
PLACE DU MARCHE, ST. JEAN.
GABRIEL MARCHAND, Rédacteur-Propriétaire.
Telephone Bell 103

ON pourra se procurer "Le Canada-Français" à Montréal, à la Librairie Renaud, No. 262 Est rue Ste-Catherine, et à la Librairie Saint-Louis, No. 288 Est, même rue.

SOMMAIRE

- 1ère page.—Mort de l'hon. J. I. Tarte.—Belle victoire libérale.—Ce qu'en pensent nos confrères.—Les rentes seigneuriales.—Lettre d'Ottawa, Spectateur.—Courrier de Paris, Cousin de France.
- 2ème page.—La linéaire et le rosier, Pamphile Lemay.—Modernités, Arsène Bessette.—Pour les cultivateurs.
- 3ème page.—Choses du Canada (Faits divers intéressants).
- 4ème page.—Feuilleton: "Valentine".
- 5ème page.—Grande annonce commerciale.
- 6ème page.—Nouvelles des Etats-Unis.
- 7ème page.—Fables Express, René Tremblay.—Décembre (Chroniques du Lundi), François.—Lettres d'un condamné, (suite), L. O. David.—Pensées Choieses.—Cuisine.—Petits Conseils.
- 8ème page.—Dépêches Etrangères (nouvelles de différentes parties du monde).
- 9ème page.—Echos des Alentours (nouvelles des paroissons de la Région).—Commerce.
- 10ème page.—Nouvelles de St-Jean.—Aux Nouveautés, Arsène Bessette.

Mort de l'hon. J. I. Tarte

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de l'hon. M. Tarte, arrivée hier, mercredi, à la résidence de sa fille, Madame de Martigny.

M. Tarte était malade depuis plusieurs mois et sa fin prochaine ne laissait malheureusement aucun doute à sa famille et à ses amis.

Il allait attendre ses solennités quand la redoutable camarade est venue frapper à sa porte.

Notre province perd dans la personne de l'hon. M. Tarte, l'un de ses enfants les plus doués. Le rôle qu'il a joué tant dans la politique active que comme ministre des Travaux Publics dans le gouvernement Laurier que comme journaliste militant lui a créé parmi ses compatriotes une place éminente et qu'il sera difficile de combler.

BELLE VICTOIRE LIBERALE

Les lecteurs de notre région qui ont conservé si jalousement le souvenir du grand patriote, l'hon. Honoré Mercier, apprendront sans doute avec plaisir que son fils M. Honoré Mercier, avocat de Montréal, vient d'être élu député de Châteauguay pour la législature provinciale.

Comme on le sait trois candidats briguaient les suffrages des électeurs de Châteauguay à cette élection qui a eu lieu lundi.

M. Mercier a battu l'un de ses adversaires, M. Laberge, par une majorité de 232 voix et l'autre, M. Poissant, par une majorité de 650 voix.

C'est une belle victoire qui constitue une nouvelle preuve de la popularité du gouvernement de l'hon. M. Gouin auprès des électeurs de la province de Québec.

Que fera maintenant le futur ministre des finances du très-futur ministère nationaliste, M. Jos. Rainville, après ce nouvel échec infligé à ses verdoyantes aspirations politiques?

Cruelle énigme!

Ce qu'en pensent nos confrères

La bataille que nous avons entreprise en faveur des censitaires, nous a déjà valu nombre de témoignages approbateurs de la part de nos confrères de la province. L'article suivant que nous reproduisons de "La Patrie" de samedi, en est une preuve.

Nos lecteurs verront, en lisant le sympathique éditorial que consacre à notre mouvement, l'organe montréalais, jusqu'à quel point le résultat que nous avons en vue est populaire.

Quant aux réflexions quelque peu sceptiques émises par le confrère à la fin de son article où il semble douter de la bonne volonté des gouvernements, nous ne croyons pas ap-

préhensions aucunement justifiées pour ce qui regarde l'administration actuelle, du moins, attendu qu'elle n'a jamais été saisie officiellement de la question.

Nous avons, du reste, assez confiance dans l'esprit de justice du cabinet de l'hon. M. Gouin pour assurer nos lecteurs qu'il saura faire son devoir quand le temps sera venu.

Voici comment s'exprime "La Patrie":

"Le Canada-Français" a entrepris une campagne sérieuse et suivie en faveur de l'abolition des rentes seigneuriales.

"Le confrère a fait un exposé général du régime féodal et seigneurial tel qu'il existe actuellement, et il en a recherché l'origine et l'établissement. Aujourd'hui, il promet d'en étudier les développements, époque par époque, faisant toucher du doigt les abus ou empiétements progressifs des seigneurs, et montrant les prétendues lois réformatrices adoptées pour rendre justice aux censitaires et les défaire de la tyrannie et de la rapacité de leurs maîtres.

"C'est en 1841 que Sir Louis Hypolite Lafontaine a proposé, à la première session des Canadas-Unis, l'abolition d'une loi décrétant l'abolition de la tenure seigneuriale, etc. Il y eut ensuite l'acte Seigneurial de 1851.

"Le Canada-Français" dit qu'il lui sera alors plus facile, après avoir exposé les causes de la maladie dont nous souffrons, d'y apporter un remède efficace. Et ce remède, il l'attend de nos gouvernements, qui, reprenant en sous-main l'un des articles du programme de l'hon. M. Mercier, aviseront au moyen de débarrasser les citoyens de cette province de ce dernier vestige des temps barbares, de cette scorie aussi odieuse que dégradante et qui s'appelle "les rentes seigneuriales constituées".

"L'opinion est unanime à demander l'abolition des rentes seigneuriales. Tout le monde proteste contre la continuation de ce régime ridicule et avilissant.

"Et cependant aucun gouvernement, depuis celui du regretté M. Mercier, n'a cru devoir encore inscrire cette réforme sur son programme. N'est-ce pas aussi étrange qu' inexplicable?

"On dirait qu'une fois montés au pouvoir les partis ne se soucient guère des griefs des citoyens, de l'amélioration de leur sort.

"La législature de Québec sera convoquée dans quelques jours. Pouvons-nous espérer que le cabinet Gouin tentera de régler une fois pour toutes cette grave question?

"Nos campagnes n'ont-elles pas porté assez longtemps le joug qui pèse sur elles?"

Les Rentes Seigneuriales

Avant d'entrer à fond dans le cœur du sujet que nous avons résolu d'étudier pour le compte des censitaires, nous devons avertir nos lecteurs qu'il nous faudra recourir à de copieuses citations de textes.

Quelques fastidieuses qu'elles puissent paraître, elles constitueront néanmoins un élément indispensable à l'intelligence de la question.

Pour établir d'une façon certaine la justice de nos prétentions, il importe qu'elles soient appuyées de preuves documentaires également indiscutables. Voilà pourquoi, dans la poursuite de notre travail, il nous sera nécessaire de recourir, en les citant, aux nombreuses pièces d'un dossier qui remonte à au-delà de deux siècles.

Notre tâche, comme on le voit, n'est pas des plus aisées et nous aurions peut-être hésité à l'entreprendre, n'eussions-nous pu compter pour nous prêter main-forte, sur le concours d'un auxiliaire précieux dans la personne de M. le notaire J. B. Demers, de St-Jean.

Ce monsieur qui, aux qualités distinctives du parfait tabellion, joint le don très-rare de savoir déterrer des perles dans la poussière des vieilles archives, n'a pas peu contribué, nous nous plaçons à lui en rendre le témoignage, par ses patientes et fructueuses recherches, à nous faciliter la besogne.

Ceci dit, il ne nous reste plus qu'à entrer résolument dans notre sujet.

ORIGINE OU ETABLISSEMENT DU REGIME FÉODAL ET SEIGNEURIAL DANS LA NOUVELLE-FRANCE

Nous trouvons les premiers indices du régime féodal en ce pays, dans les lettres patentes (ou commissions) octroyées par les rois de France: Henri II et Charles IX et celle octroyée par Henri III au marquis de La Roche, en date du 3 janvier 1598, où se lit ce qui suit:

"Etablissant le Sieur de La Roche gouverneur, lieutenant-général et vice-roi des dites terres neuves et pays occupés par gens barbares, qu'il prendra et conquerra" etc.

"Et afin d'augmenter et accroître le bon vouloir, courage et affection de ceux qui serviront à l'exécution et expédition de ladite entre-

prise et même de ceux qui demeureront des dites terres, nous lui avons donné pouvoir, d'iceles terres qu'il nous pourrât avoir acquises au dit voyage, "faire bail", pour en jouir, par ceux à qui elles seront affectées et leurs successeurs, en tous droits de propriété, à savoir: "aux gentils hommes et ceux qu'il jugera gens de mérite, en fiefs, seigneuries, châtellenies, comtés, vicomtes, baronnies et autres dignités "relevant de Nous", telles qu'il jugera convenir à leurs services, à la charge qu'ils serviront à la "tution" et défense des dits pays; et "aux autres de moindre condition, à "telles charges" et redevances auxquelles qu'il avisera dont nous consentons qu'ils en demeurent quittes, pour les six premières années; ou "tel autre temps que notre dit lieutenant avisera bon être, et connaissant leur être nécessaire, excepté toutefois du devoir et service pour la guerre.

En l'année 1603, le 8 novembre, Pierre du Guast, sieur de Monts, (calviniste) obtint de Henri IX d'Orléans lieutenant-général aux pays de la Cadie du 40e au 46e "ter les dites terres le plus promptement, faire rechercher mines d'or, d'argent, et bâtir des forts et des villes, "conceder des terres", etc. Il nomma Champlain son lieutenant "particulier".

"De Monts" tenta un premier essai de colonisation dans l'île Ste-Croix à l'embouchure de la rivière du même nom, mais ne réussit pas; et se retira le printemps suivant, 1606, à Port Royal.

De Monts avait organisé la compagnie des Marchands de Rouen, aussi appelée "Compagnie du Canada", dont il était le chef, et au nom de laquelle s'est fait l'établissement de Québec, sous la direction de Samuel de Champlain, que cette compagnie avait nommé lieutenant, avec les pouvoirs, exécutifs, législatifs et judiciaires les plus illimités dans les terres neuves, etc.; Pontgrivé est aussi nommé lieutenant, mais chargé de la traite des pelleteries et du commerce seulement.

Cette compagnie a continué d'exister jusqu'en 1625, date à laquelle elle fut remplacée par la compagnie dites des Cent-Associés, formée et organisée par le Cardinal Armand de Richelieu, devenu ministre du roi, chef et surintendant-général de la navigation, etc.

C'est durant l'existence de cette compagnie et de sa concurrente la "Société de Guillaume de Caen", fondée en 1611 par Charles de Bourbon, comte de Soisson, que furent faites les premières concessions de terres dans la Nouvelle-France.

La première fut faite en 1625, aux Révérends Pères Jésuites. C'est celle de Notre-Dame des Anges—de quatre lieues de terres, octroyée par le duc de Vantadour, en sa qualité de viceroy de la Nouvelle-France, laquelle est dans les termes suivants:

"Notre volonté étant qu'ils jouissent paisiblement de tous les bois, lacs, étangs, rivières, ruisseaux, prairies, carrières, prairies et autres choses qui se rencontreront "dans le contenu de ces dites terres "desquelles terres ils pourront bâtir, "si bon leur semble, un habitation, "demeure, noviciat ou séminaire pour "eux et pour y élever et instruire "les enfants des sauvages."

Nous n'y trouvons aucunes charges ni conditions imposées.

La seconde, en date du 4 février 1626, fut faite en faveur de Louis Hébert, (le premier habitant qui se soit établi au pays avec sa famille).

Cette concession fut octroyée au dit Louis Hébert, par le duc de Montmorency, le 4 février 1626. Le duc de Vantadour déclare confirmer au dit Hébert le don à lui fait à perpétuité de cette portion de terre que ledit Louis Hébert avait défrichée et contenue dans l'enceinte d'un clos (que l'on dit être aujourd'hui le lieu connu dans la ville de Québec, sous le nom de "Sault au Matelot") et sur lequel il avait fait construire un logement pour lui, sa famille et ses bestiaux. Cette confirmation est dans les termes suivants:

"Pour en jouir en "fief noble" par lui, ses héritiers et ayant cause à l'avenir comme de son propre et loyal acquet, et en disposer pleinement et paisiblement; comme il verra bon être, le tout relevant du "Fort et Château de Québec, "aux "charges et conditions qui lui seront "cy-après par nous imposées."

Par les mêmes lettres patentes, le duc de Vantadour, fait au dit Louis Hébert, une nouvelle concession "de plus fait don au dit Hébert et à ses "successeurs, hoirs et héritiers, de "l'estendue d'une lieue française de "terre située proche de Québec, sur "la rivière Saint-Charles, qui est "bornée et limitée par les sieurs de "Champlain et de Caen, pour posséder, défricher, cultiver et habiter, "ainsi qu'il jugera bon estre aux mêmes conditions de la première donation."

Nous voyons dans cette concession l'indication formelle de la retention de ce pouvoir, que les rois de France

et leurs représentants ont toujours exercé, d'intervenir, par voie législative, ou purement administrative, dans les concessions de terres, afin de mieux assurer l'accomplissement de l'objet de ces mêmes concessions, c'est-à-dire: la "colonisation", le "défrichement" et la "culture des terres".—La suite fera voir que cette intervention incessante de la part du Roi, ou de l'autorité constituée en ce pays, a donné au système seigneurial de la Nouvelle-France, un caractère tout à fait particulier. Elle est, en outre, une dénégation formelle des prétentions émises à diverses époques par des personnes intéressées: que les Seigneurs du Canada étaient propriétaires absolus et incommutables de leurs terres dont ils pouvaient disposer sans aucunes restrictions et à telles conditions qu'ils jugeraient à l'opportunité d'imposer. Cette restriction du droit de propriété dans les terres concédées aux Seigneurs apparaît encore plus explicite et plus formelle dans la charte Roy-

ale de la Compagnie des Cent Associés, en date du 29 avril 1627, telle que reproduite au Vol. I, pages 5 à 11 des Edits et Ordonnances publiés par ordre de la Législature en 1853, dont nous extrayons ce qui suit:

"PREAMBULE.—Le roi continuant "le même désir que le défunt roi "Henri-le-Grand, son défunt père, de "glorieuse mémoire, avait de rechercher et découvrir des pays, terres et "contrées de la Nouvelle-France, dite "Canada, quelque habitation capable pour y établir colonie, afin d'es-sayer, avec l'assistance divine, "d'amener les peuples qui y habi-tent à la connaissance du vrai Dieu, "les faire polir et instruire à la "foi et religion catholique, apostoli- "que et romaine"; Monseigneur le "Cardinal Richelieu, etc., étant obli-gé par le devoir de sa charge de "faire réussir les saintes intentions "et, dessein des dits seigneurs rois; "avait jugé que le seul moyen de dis- "poser ces peuples à la connaissance "du vrai Dieu, était de peupler ledit "pays de naturels français catholi- "ques, pour, par leur exemple, dispo- "ser ces nations à la religion chré- "tienne, à la vie civile, et même y "établissant l'autorité royale, tirer "des dites terres nouvellement décou- "vertes, quelque avantageux com- "merce pour l'utilité des sujets du roi" etc., etc., etc.

Cette charte énumère ensuite les plaintes et accusations de négligence à remplir ses obligations portées contre l'une des compagnies plus haut mentionnées ce qui a forcé le roi à supprimer et abolir cette compagnie. Et la dite charte royale continue: "Nous dit Seigneur approuvons les "articles des sieurs de Roquemonts, "Houel, Latoignant, Dablan, Duches-ne et Castellan, tant pour eux que "pour les autres, faisant le nombre "des cent associés, etc., etc.

"Art. I.—C'est à savoir que les dits "Roquemonts, Houel, Latoignant, et "tant pour eux que pour les autres, "finissant le nombre de cent associés, "promettent faire passer au dit pays "de la Nouvelle-France, deux à trois "cents hommes de tous métiers, des "l'année prochaine 1628, et pendant "les années suivantes, en augmentant "le nombre jusqu'à quatre mille "4,000 de l'un et de l'autre sexe, "dans quinze ans, prochainement ve-nant, et qui finiront en décembre, "que l'on comptera 1643; les y lo-ger, nourrir et entretenir de toutes "choses généralement quelconques, né- "cessaires à la vie pendant trois ans "seulement, lesquels expirés, les dits "associés seront déchargés, si bon "leur semble, de leur nourriture "entretenement, "en leur assignant "la quantité de terre défrichée suffi-sante pour leur subsistance, avec le "sable nécessaire pour les ensemen- "cer la première fois, et pour vivre jus- "qu'à la récolte l'année prochaine, ou "autrement leur pourvoir en telle "sorte qu'ils puissent de leur indus- "trie et travail, subsister au dit "pays, et s'y entretenir par eux-mêmes."

Art. II. Oblige la dite compagnie à faire passer à ses frais en la Nouvel-le-France, les prêtres et ecclésiasti-ques en nombre suffisant au besoin des habitations et pour la conversion des sauvages au moins trois par ha-bitations.—"De plus elle sera obligée "de les loger, fournir de vivres, or-nements, et généralement les entre-tenir de toutes choses nécessaires "tant pour leur vie que fonction de "leur ministère, pendant les dits "quinze ans, si mieux n'aiment les "dits associés, pour se décharger de "la dite dépense, distribuer aux dits "ecclésiastiques, des terres défrichées, "suffisantes pour leur entretien, etc., etc."

Art. IV. Contient la concession à la dite société de toutes les terres sur les bords du St-Laurent, le fort de Québec, et toutes celles comprises de puis la Floride jusqu'au cercle Arctique pour latitude, et de longitude, depuis l'île de Terre Neuve tirant à l'ouest, jusqu'au grand lac, dit mer douce, etc., etc.

"re se réservant "Sa dite Majesté", "que le ressort de la loi et hommage "qui lui sera portée, et à ses suc- "cesseurs rois, par les dits associés

"ou l'un d'eux, avec une couronne "d'or du poids de huit marcs à cha- "que mutation de rois et la provi-sion des officiers de la justice sou- "veraine, etc., etc.

Art. V.—"Pourront les dits asso- "ciés améliorer et aménager les di- "tes terres, ainsi qu'ils verront être "à faire, et iceles distribuer à ceux "qui habiteront ledit pays et autres "en telle quantité et ainsi qu'ils ju- "geront à propos; leur donner et at- "tribuer tels titres et honneurs, "droits, pouvoirs et facultés qu'ils "jugeront être bons, besoin ou néces- "saires, selon les qualités, conditions "et mérites des personnes, et gé-né- "ralement à telles charges, réserves "et conditions qu'ils verront bon "être, etc., etc."

Cette charte contient à la suite, dans 15 autres articles, des disposi-tions relatives au commerce, à la défense de la nouvelle colonie. Un don de la part du roi à la compagnie de certains vaisseaux de guerre, canons, etc.

Elle est signée par:

ARMAND, cardinal de Richelieu.
DE ROQUEMONTS
HOUEL, tant pour moi que pour les dits
DUCHESNE et LA-TOIGNANT,
DABLAN, syndic de Dieppe,
CASTILLAN.

Cette compagnie a existé jusqu'en 1663, époque à laquelle sa charte fut révoquée par le roi pour le manque d'exécution des obligations y stipu-lées:

Pendant que cette compagnie avait la "jouissance et possession" de la Nouvelle-France, il a été fait un grand nombre de concessions de ter-res dont nous donnerons la nomen-clature dans notre prochain article, de même que nous ferons une ana-lyse des diverses charges, redevan-ces et conditions imposées dans ces diverses concessions.

"ou l'un d'eux, avec une couronne "d'or du poids de huit marcs à cha- "que mutation de rois et la provi-sion des officiers de la justice sou- "veraine, etc., etc.

Art. V.—"Pourront les dits asso- "ciés améliorer et aménager les di- "tes terres, ainsi qu'ils verront être "à faire, et iceles distribuer à ceux "qui habiteront ledit pays et autres "en telle quantité et ainsi qu'ils ju- "geront à propos; leur donner et at- "tribuer tels titres et honneurs, "droits, pouvoirs et facultés qu'ils "jugeront être bons, besoin ou néces- "saires, selon les qualités, conditions "et mérites des personnes, et gé-né- "ralement à telles charges, réserves "et conditions qu'ils verront bon "être, etc., etc."

Cette charte contient à la suite, dans 15 autres articles, des disposi-tions relatives au commerce, à la défense de la nouvelle colonie. Un don de la part du roi à la compagnie de certains vaisseaux de guerre, canons, etc.

Elle est signée par:

ARMAND, cardinal de Richelieu.
DE ROQUEMONTS
HOUEL, tant pour moi que pour les dits
DUCHESNE et LA-TOIGNANT,
DABLAN, syndic de Dieppe,
CASTILLAN.

Cette compagnie a existé jusqu'en 1663, époque à laquelle sa charte fut révoquée par le roi pour le manque d'exécution des obligations y stipu-lées:

Pendant que cette compagnie avait la "jouissance et possession" de la Nouvelle-France, il a été fait un grand nombre de concessions de ter-res dont nous donnerons la nomen-clature dans notre prochain article, de même que nous ferons une ana-lyse des diverses charges, redevan-ces et conditions imposées dans ces diverses concessions.

Ottawa, 17 décembre 1907.

Le long débat sur l'adresse est en fin terminé, à la satisfaction générale.

L'opposition, au cours de ce débat, a fait perdre un temps précieux à la chambre, sans utilité pour le pays.

Le budget dont la Chambre a déjà discuté quelques items donne une idée de la prospérité du Canada et démontre avec emphase qu'il est un des pays les moins taxés de l'univers.

D'un chiffre total de \$119,237,000 il atteindra probablement avec son supplément \$130,000,000 soit \$21.66 par tête. Cette somme n'est pas en-tièrement consacrée à la dépense, car elle comprend: un item de \$30,000,000 pour construction du Transconti-nental National, une entreprise qui non seulement produira un revenu mais qui développera une grande par-tie du pays; un item de \$9,000,000 pour payer aux différentes provinces un subsides. En outre les chemins de fer du gouvernement donneront un revenu de \$8,000,000, le service postal un revenu de \$6,000,000. Voilà qui réduit le chiffre de \$130,000,000 à celui de \$77,000,000.

Jeter un coup d'œil sur les dé-penses imputables au capital, c'est constater que pour une large part, le peuple obtiendra en retour des tra-vaux publics, de caractère perma-nent. La somme de \$1,337,230 sera dépensée pour l'intercolonial; un million pour le canal de Trent; deux millions pour améliorations des cours d'eau; deux millions et demi pour travaux publics, divers qui béné-ficieront au commerce.

La dépense totale imputable sur le capital est de \$42,365,000. De la ba-lance qui reste un montant de \$24,680,000 est autorisé par la loi, et nous, demeurons en définitive avec un chiffre de \$52,191,000 qui devra être voté à même le fonds consolidé.

A première vue la dépense totale peut paraître élevée, mais elle com-prend les revenus et les dépenses des chemins de fer du gouvernement et du service postal de même que les fon-ds versés dans des entreprises qui rap-porteront bénéfice au pays, les che-mins de fer, les canaux, les édifices publics.

Améliorations des moyens de trans-ports, développement des canaux, construction de chemins de fer, de ports intérieurs, de ports de mer et d'édifices publics, voilà l'œuvre que poursuit le gouvernement tout en dé-duisant sensiblement le taux de la taxe, de même la dette. Il a lancé le pays dans la voie de la prospérité, fait atteindre à son commerce le chif-fre de \$600,000,000, à son revenu ce-lui de \$100,000,000, et cela lui per-met de dépenser davantage, parce qu'il possède davantage.

Il est douteux que la Chambre se mette au travail d'une façon sérieuse avant la vacance de Noël et du premier de l'an, qui commencera jeudi et se terminera le huit janvier.

SPECTATEUR

The John Murphy Company Limited
443, 445, 447 Rue Ste-Catherine Ouest
coin de la rue Metcalf.

Montréal, 17 décembre 1907.
AUX DAMES DE ST-JEAN.

Mesdames,
Les fêtes de Noël et du jour de l'An approchent; quelques jours, à peine, nous en séparant; autour de nos comptoirs vous n'aurez que l'embarras du choix pour l'acquisition de vos cadeaux de Noël.

Tout le monde constate qu'il est difficile de savoir quoi donner à cette époque. Permettez-moi donc, Mesdames, de vous suggérer de présenter à ceux que vous aimez, quelque chose de plus apprécié que le "DECORATIF"—c'est-à-dire "L'UTILE ET L'AGREABLE" conjoints, par exemple:

Une jolie blouse en soie ou chiffon, en point d'esprit sur doubleur de soie ou en dentelle, etc.

Jupons en moirette ou en soie.—Robe de chambre en éde-ron ou en soie ouatée et piquée.—Peignoirs de même étoffe.

Vous trouverez tout cela au 4ième rayon de notre vaste magasin, et nous sommes en lieu de vous offrir ces articles dans les styles les plus nouveaux et les plus variés. Au 5ième rayon la lingerie et tout ce qu'il faut pour "BEBÉ".

Au 2ième Toiles de fantaisies, nappes et serviettes de table en toile damassée, centre de table, dessus de bureau et de buffet. Dans les étoffes à robes, on coupe n'importe quel tissu de la longueur désirée et on le met dans de jolies boîtes, ce qui donne à un cadeau de ce genre un cachet tout particulier.

Enfin au 1er, vous y trouverez les articles de cou pour da-mes, les mouchoirs, les porte-monnaie, les sacoches, les éti-cules, en plusieurs cuirs différents d'une très bonne qualité et de la plus haute nouveauté; les gants, cadeau toujours aussi présentable qu'agréable.

Je ne vous dirai pas grand chose du rayon des jouets. Vous vous convaincrez par vous-mêmes que rien n'a été épargné pour plaire aux petits comme aux grands.

Vous souhaitant un joyeux Noël et une heureuse année pour 1908,

Je me soustris, avec respect
Mesdames,
LE COSTUMIER.

Lettre d'Ottawa Courrier de Paris

Le budget de la marine à la chambre des députés.—L'opinion d'un pro-fesseur de la Sorbonne à propos du soulèvement des Beni Snassen.—Une première aux Nouveautés.—Cyrano de Bergerac à la Porte-Saint-Martin.—A l'Opéra.—Une anecdote sur le duc de Reichstadt.—Le traité de commerce franco-canadien.—Le ballon militaire "Patrie".—Ce que coûte à la France, à l'heure actuelle, la cam-pagne du Maroc.—Les "occa-sions".

Paris, 5 décembre 1907.

La chambre des députés vient de terminer la discussion du budget de la marine.

M. Thomson, ministre de la marine, a défendu brillamment l'administra-tion de la marine. Il ne prétend pas toutefois que tout soit pour le mieux et ne méconnaît pas la nécessité de réformes qui s'imposent. Le ministre dit qu'il ne faut rien exagérer: il n'y a pas de crise de la marine, il y a simplement des réformes à faire.

A la suite d'un assez long débat on a adopté la motion suivante, présen-tée par M. Chautou et acceptée par le ministre:

"La chambre, convaincue qu'il est nécessaire et urgent de procéder à une réforme d'ensemble de l'institution maritime, invite le gouverne-ment à présenter dans le plus bref délai, avec le concours d'une commis-sion extraparlamentaire, un projet de loi organique de la marine militaire."

Les chapitres du budget de la ma-rine furent ensuite votés sans modi-fication importante.

La soudaine attaque des Beni Snas-sen contre une reconnaissance fran-çaise sur la frontière algérienne, a été une surprise pour bien des gens.

(Suite sur la deuxième page.)

Mont Clemens Michigan

Mont Clemens est fameux dans toute l'Amérique, comme place de santé toute l'année. Des milliers de personnes qui ont fait usage de ses eaux minérales, pour le rhumatisme, les maladies des reins, du foie et de l'appareil digestif, la débilité gé-nérale, témoignent de leur merveil-leuse efficacité. Soixante-quinze pour cent sont guéris par ces eaux et qua-tre-vingt-dix pour cent en bénéficient. Ecritez à M. J. Quinlan, District Passenger Agent, Grand Trunk Rail-way System, Montréal, et vous rece-vrez un joli pamphlet qui vous ren-seignera à ce sujet.

AVIS PUBLIC.—Je, soussigné,

donne avis au public que j'ai été nom-mé par la Cour, procureur de mon mari, M. Michel Lomme, et que je ne paierai dorénavant, aucun Bell Telephone Company, rue Richelieu, fait par mon dit époux sans lieu, à la Banque des Marchands. Prière de rapporter cet objet au bu-reau du "Canada-Français".

SILVINA THIBODEAU

AVIS PUBLIC

LA VILLE DE SAINT-JEAN donne avis qu'elle s'adressera à la Législa-ture Provinciale, à sa prochaine Ses-sion, afin d'obtenir des amendements à la Charte d'Incorporation, Chapitre 71, 53 Victoria, sur les matières sui-vantes:

Publication des règlements, cons-truction des bâtiments à distance de la rue, protection contre le feu pour murs extérieurs des bâtiments, pour ré-glementer ou défendre le port ou la distribution de placards, annonces et prospectus ou autres articles dans ou sur les rues, trottoirs et places pu-bliques, taxes et licences sur les bou-chers et étaux privés de bouchers, ta-xes sur les boulangers, sur les buan-deries, pour permis ou licences sur hôteliers, aubergistes ou autres per-sonnes débitant des boissons enivrantes, confection de rôles d'évaluation, taxes d'affaires sur professions, licen-ces sur les chiens, pour inspecter et réglementer les laiteries et pour oc-cupé et imposer des licences aux laiti-ers, aux marchands de beurre, de fromage, aux embouteilleurs de bière, taxes sur les non-résidents, licences et taxes d'affaires, emprunts pour tra-vaux permanents, répartition du coût des égouts, taxes sur les immeubles et fonds de marchandises, et pour établir et faire le recensement dans la dite ville.

Saint-Jean, P.O. 13 décembre, 1907.

P. A. CHASSE,
Procureur de la requérante.

J. A. RAYMOND,
Secrétaire-Trésorier.

28—1.

PETITES ANNONCES

CHAMBRES A LOUER.—Des chambres spacieuses et meublées avec confort pour Messieurs seule-ment, situées dans la partie la plus saine de St-Jean. S'adresser à M. Hamel, rue St-Jacques, près de l'église catholique.

CADEAUX DE NOËL.—A tous ceux qui hont ces lignes nous conseillons d'acheter pour les fêtes, la cravate "Trinity", une spé-ci-alité au magasin de M. Isalo Hévey, rue Richelieu, l'endroit par excellence pour s'habiller à la mode. Ces cravates sont envoyées dans une magnifique boîte, à n'importe quelle adresse, sur réception de \$1.00. On trouvera aussi à ce magasin: fou-lards, gants, mouchoirs de fantaisie, sweaters et parapluies, etc., etc., et tout ce qui regarde la toilet-te des messieurs, dans les derniers goûts. N'oubliez pas l'enseigne du les maladies des reins, du foie et de l'appareil digestif, la débilité gé-nérale, témoignent de leur merveil-leuse efficacité. Soixante-quinze pour cent sont guéris par ces eaux et qua-tre-vingt-dix pour cent en bénéficient. Ecritez à M. J. Quinlan, District Passenger Agent, Grand Trunk Rail-way System, Montréal, et vous rece-vrez un joli pamphlet qui vous ren-seignera à ce sujet.

AVIS PUBLIC.—Je, soussigné,

donne avis au public que j'ai été nom-mé par la Cour, procureur de mon mari, M. Michel Lomme, et que je ne paierai dorénavant, aucun Bell Telephone Company, rue Richelieu, fait par mon dit époux sans lieu, à la Banque des Marchands. Prière de rapporter cet objet au bu-reau du "Canada-Français".

SILVINA THIBODEAU

Grande Vente d'Occasion pour les Fêtes

Chez P. LAFRANCE & Cie.

DEUX GRANDS MAGASINS

170 Boul. St-Laurent MONTREAL 259 rue Ste-Catherine, O.
Tel. Main 542 Telephone Uptown 2175

L'on n'a jamais assisté à rien qui ressemble à cette grande vente d'occasion en plein au milieu des fêtes. Au lieu d'attendre les ventes à réduction de janvier nous vous procurons la chance de venir vous choisir des manteaux de dames, costumes d'hiver, blouses à de grandes réductions, et de pouvoir les porter pendant la saison des fêtes, c'est à dire quand vous en avez le plus besoin. La maison Lafrance & Cie est renommée pour L'HONNETETE DE SES VENTES et dans cette IMMENSE VENTE d'occasion nous soutenons notre vieille réputation.



Réductions de 10 à 50 p. c.

Cela paraît énorme et cependant nous tenons paroles.

Manteaux d'Hiver

Précisément ce qu'il vous faut dans le moment. Les réductions partent de 10 p. c. et s'élèvent jusqu'à 50 p. c. Venez les voir. Nous en exhibons une variété extraordinaire et des dessins spéciaux en tweed, castor, astrakan. Nous en avons dans tous les genres, depuis les manteaux amples jusqu'aux manteaux à taille et leur longueur varie entre 45 et 50 pouces.

Manteaux d'Opera

Nous en avons juste cinquante dans un style japonais des plus attrayant. Nous les offrons pendant cette vente à une réduction de 33 1/3 p. c. Ils sont très acceptables comme cadeaux.



Département de Jupons

Chaque article de ce département est réduit de 10 p. c. Nos gards-robes sont littéralement remplis des dernières créations de la mode Newyorkaise. Nous en avons de toutes les nuances en tweed et serge. Certains patrons nouveaux sont très appréciés. Il faut voir ces marchandises pour les apprécier.

Département de Blouses

Nous possédons tous les dessins les plus nouveaux en fait de blouses pour les fêtes, et pour porter en soirées.

Nous en mentionnerons d'autres en soie et dentelle, dont chacune est sûr d'attirer l'attention.

La grande vente d'occasion durera toute la saison des fêtes, mais il y a tant de beaux marchés à faire que les premiers rendus auront nécessairement le plus beau choix.

Rappelez-vous le nom

P. Lafance & Cie

Souvenez-vous des deux magasins, l'un au coin des rues St. Laurent et Dorchester, et l'autre sur la rue Ste. Catherine un peu à l'ouest de la rue Bleury.

CHOSSES DU CANADA

Le département de l'immigration à Ottawa, a donné instruction à ses agents en Angleterre d'avoir à faire insérer dans les journaux anglais des annonces avertissant ceux qui ont l'intention d'immigrer que les mois d'hiver sont défavorables à l'immigration au Canada et avaient tous ceux qui projettent d'immigrer dans ce pays d'attendre au printemps. Jus- qu'ici l'immigration canadienne s'est pratiquement arrêtée de son propre mouvement en vue de l'hiver, mais cette année le flot des immigrants s'est maintenu tout le mois de novembre.

Actuellement, le Canada n'a pas d'autre objet que d'avertir les immigrants de rester dans leur propre pays jusqu'au printemps alors que la température sera favorable à la colonisation ou à l'obtention d'emploi aux travaux de construction de chemins de fer quand la saison s'ouvre de nouveau.

La popularité du Canada comme lieu d'immigration est si grande de l'autre côté de l'Atlantique que durant les derniers mois il est arrivé plus d'immigrants que le pays peut en recevoir durant la saison d'hiver.

En ce qui concerne l'actuelle difficulté des immigrants bulgares à Toronto, l'hon. M. Oliver a fait observer qu'il n'avait jamais été fait de propagande par son département en Europe dans le but de faire venir au Canada des habitants d'Italie, d'Espagne, du Portugal ou autres pays du Sud.

Les Bulgares sont venus de leur propre mouvement et n'ont été encouragés en aucune façon par le gouvernement à émigrer. Les seules classes qui ont été recherchées par le département d'immigration cette année sont celles qui avaient l'intention d'établir des fermes ou de travailler à la construction de chemin de fer du pays ou de s'engager comme domestiques.

Et les agents auxquels des gratifications ont été payées agissaient en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne, en Belgique et pays scandinaves. Les immigrants d'une classe différente ont été pratiquement tous envoyés par des organisations de charité, l'Armée du Salut ou autre société analogue, ou sinon ils sont venus de leur propre mouvement ou sur l'invitation de compagnies de chemin de fer et de navigation ou de grandes corporations employant la main d'œuvre.

Les plus grands soins ont été pris par le département pour choisir des immigrants de la classe la plus nécessaire au Canada, et le département n'est pas responsable de la venue au Canada des non désirables sous le double rapport de la nationalité et

de l'incapacité en prenant des métiers pour lesquels il n'y a pas de pressante nécessité. En ce qui regarde la déportation des Bulgares indigents maintenant à Toronto, l'hon. M. Oliver a fait remarquer que suivant la loi d'immigration, la municipalité doit prendre les premières mesures en demandant leur déportation. Si une municipalité découvre que des immigrants établis depuis moins de deux ans, devenaient ou allaient devenir un fardeau pour le public, une requête au département amènerait une prompt mesure et la déportation suivrait aux dépens des compagnies de navigation qui les ont amenés.

Durant les prochains mois c'est l'intention du gouvernement d'exercer plus grande vigilance pour empêcher les immigrants non désirables de débarquer aux ports canadiens. A moins qu'ils n'établissent qu'ils sont nantis de ressources suffisantes pour se maintenir jusqu'à ce qu'ils soient assurés à l'avance, ils ne pourront pas débarquer et devront retourner sur le même steamer aux endroits d'où ils sont venus.

Un certain nombre d'immigrants bulgares qui viennent justement d'arriver à Halifax, seront renvoyés dans leur pays cette semaine.

John R. Labatt, dont l'affaire de chantage a fait le sujet de toutes les conversations dans les cercles sociaux d'Ottawa, depuis une semaine, a comparu samedi matin, devant le magistrat O'Keefe, pour subir son procès. Nos lecteurs se souviennent que Labatt avait adressé à l'honorable M. Emmerson une lettre dans laquelle il réclamait le versement immédiat d'une somme de quinze cents dollars sous peine de voir dévoiler certaines affaires privées qui devaient nuire considérablement à sa réputation.

Labatt a avoué sa culpabilité, et par l'intermédiaire de son avocat Mre A. W. Green, a déclaré que, contrairement à ses affirmations, il ne possédait aucun renseignement préjudiciable au caractère de l'honorable M. Emmerson. La raison qui l'avait poussé à une telle extrémité était qu'il avait absolument besoin d'une certaine somme d'argent pour payer une assurance, et que ne pouvant se procurer cette somme, il avait eu recours à cet expédient. Mre Green termina sa plaidoirie en faisant ressortir qu'une telle action était celle d'un fou plutôt que d'un criminel et il demanda que son client soit remis en liberté provisoire.

Mre C. Murphy, qui représentait l'honorable M. Emmerson, se déclara satisfait de la déclaration faite par l'accusé, à l'effet qu'il ne possédait aucun document dont il put se servir

contre son client et demanda au magistrat d'acquiescer à la requête de son confrère.

Mre J. H. Ritchie, l'avocat de la Couronne, prit ensuite la parole. Le crime dont Labatt s'était rendu coupable, a-t-il déclaré, méritait certainement un châtiment exemplaire, mais étant donné les bons antécédents de l'accusé et surtout à la demande même de l'honorable M. Emmerson, il demandait à la cour de ne pas se montrer trop sévère. Il est persuadé que le fait d'être laissé en liberté provisoire placerait l'accusé dans une telle situation qu'il serait forcé de se conduire d'une façon exemplaire à l'avenir.

Le magistrat, en rendant sa sentence, fit ressortir que l'accusation était des plus graves et que l'accusé était passible de quatorze ans de pénitencier, mais prenant en considération la requête de l'honorable M. Emmerson et les bons renseignements fournis sur le compte du prisonnier, il se montrait indulgent, et le condamna Labatt à neuf mois de prison aux travaux forcés.

Dans ses lettres de menaces à l'ex-ministre des chemins de fer et canaux, Labatt disait que si sa victime ne lui donnait pas quinze cents dollars pour son silence, que les toriers lui en offriraient cinq mille dollars pour le dénoncer.

Le rapport des commissaires du Transcontinental National pour les neuf mois de période fiscale, vient d'être terminé. Les dépenses totales ont été de \$5,537,867, et sur ce montant, l'item des achats a été de \$224,880 pour approvisionnement.

M. Guy C. Dunne, ingénieur de la division A, exprime l'opinion que le tracé choisi abrège le trajet quant à la durée entre Québec et Moncton, pour les convois de voyageurs, d'une heure, et pour les convois de marchandises, de deux heures, comparativement au chemin de fer du littoral.

M. A. E. Doucet, ingénieur de la division B, qui s'étend depuis la frontière Nouveau-Brunswick-Québec jusqu'à Weymouth, comté de Champlain, soit une longueur de 400 milles, fait rapport que la construction est en progrès. A la fin de mars, les entrepreneurs avaient à l'œuvre 3,297 hommes.

M. A. N. Molesworth, du district C, fait rapport que les travaux de localisation avancent rapidement et qu'on en est rendu à la rivière Gati-neau.

M. S. R. Poulin, du district D, dit que les travaux préliminaires sont sur le point d'être complets. Deux hommes appartenant au personnel de cet ingénieur ont été tués.

La major A. E. Hodgins, qui avait charge jusqu'à tout récemment du district F, dit que les travaux ont été retardés à cause de la rareté de la main d'œuvre, mais les résultats

des sous-entrepreneurs sont magnifiques. Il dit qu'il y a eu beaucoup de troubles par suite de la vente illécite de boissons enivrantes, et que de plus 17 hommes ont été tués et 26 ont été blessés, victimes d'accidents qu'on attribue à l'imprudence même des hommes en se servant de la dynamite et à la vente de liqueurs dans certains camps.

M. Hugh D. Lumsden, ingénieur en chef, se trouve un peu entravé dans les travaux par les difficultés qu'il a d'obtenir des dormants dans la partie nord-ouest d'Ontario et du Manitoba, et en impute le blâme au gouvernement d'Ontario, qui refuse d'émettre des permis de coupe.

Il estime que la distance totale du chemin de fer transcontinental national, de Moncton à St-Jean Chrysostôme, est de 453 milles, comparativement à 487 par le chemin de fer Intercolonial, et celle de Moncton à Winnipeg de 1890 milles qu'elle était, a été réduite à 1817 milles. Les dépenses aux quartiers généraux à Ottawa ont été de \$106,191.

Les dépenses totales depuis septembre 1904 à mars 1907 sont de \$8,147,491.

Des \$224,880 dépenses pour approvisionnement, un a été dépensé au Canada, sauf \$1,833 pour marchandises achetées en Angleterre, et \$444 pour achats faits aux Etats-Unis.

L'Hôtel de la Monnaie à Ottawa sera inauguré le premier janvier et les pièces de monnaie qui seront frappées sont celles de cinq, dix, vingt-cinq et cinquante centes en argent et des sous de cuivre. Aucune pièce d'or ne sera frappée avant plusieurs mois.

Les autorités de la Monnaie ont décidé de placer en vente comme souvenir de l'inauguration, de petits écus de soie contenant toutes les nouvelles pièces de monnaie de 1908.

Pour essayer les machines sept pièces ont été frappées portant l'inscription suivante : "Monnaie Royale, Ottawa, Essai 1907." Ces pièces ont été distribuées au ministre des finances, à M. Cleave, surintendant de la Monnaie et autres succursales de la Monnaie d'Angleterre. Ces pièces sont en cuivre.

Sirup du Dr Fred Hemers pour les enfants

Demandez toujours ce sirup, car c'est le meilleur pour le sommeil, la dentition, contre coliques et diarrhée. En vente partout—Dépôt—1419 Boul. St-Laurent Montréal.



Poudre à Pâte "Condor"

Celle qui donne les plus belles pâtisseries. Incomparable, Economique.

250. LA LB.

Dans toutes les bonnes Epiceries.

LA CIE E. D. MARCEAU, LIMITEE MONTREAL.

Pour vos Cadeaux...

C'est un article utile qui fait le mieux comme cadeau....

En achetant un meuble, vous êtes certain de pouvoir combiner l'utile à l'agréable, ce qui sera apprécié par toutes personnes.

En nous rendant visite, vous trouverez dans nos magasins un assortiment de marchandises à prix très modérés.

O. Langlois & Cie

MARCHANDS DE MEUBLES ET TAPIS.

43, 45, 47, 49 & 51 Rue Richelieu, St-Jean, P.Q.

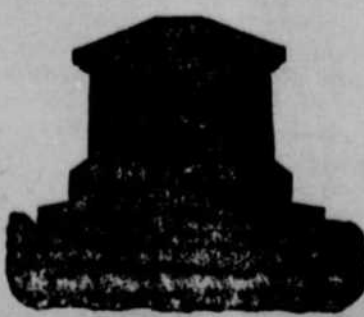
Le plus grand magasin de St-Jean et des environs.

Le Celebre Charbon Pittston

John Donaghy

Successeur de Bisett & Donaghy

Marchand de Charbon, Bois et Glace



P. A. POULIN

71 RUE CHAMPLAIN,

St. Jean, Que.

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER DE

MONUMENTS

EN MARBRE ET EN GRANIT

— ET DE —

TOUTES SORTES D'OUVRAGES DE CIMENTIERES

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de *Chas. H. Fletcher* et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'expérience à l'encontre des essais.

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité, Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE CASTORIA PORTE TOUJOURS

La Signature de

Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, 17 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

LABANQUE EASTERN TOWNSHIPS

CAPITAL \$3,000,000
SURPLUS 1,500,000

Accepte Comptes à partir d'un dollar.

Interets payes sur Denots

J. MACLOUGHLIN,
Gérant, Succursale de St-Jean.

TAPISSERIE



C'est au magasin de

Cote & Frere

que l'on trouve le plus grand choix de tapisseries dans les derniers goûts et aux prix les plus bas

En achetant vos tapisseries à ce magasin vous économiserez votre argent

Peintures de toutes sortes

MM Cote & Frère ont constamment en mains un choix varié de peintures de première classe, et ont aussi à leur emploi des pintres et tapissiers au service de leur clientèle.

COTE & FRERE,

Marchands d'Epicerie, Ferronnerie, Coutellerie, etc.,

COIN DES RUES RICHELIEU & ST-JACQUES, ST-JEAN

La Société Permanente de Construction

du District d'Iberville

FONDÉE le 1er JANVIER 1869.

Capital Souscrit et payé.....\$100,000
Fonds de réserve..... 37,000

Institution locale, faisant surtout affaires avec les classes agricoles et ouvrières.

Reçoit dépôts de 5 cents en montant. Intérêts sur dépôt ajoutés au capital TOUS LES SIX MOIS

BUREAU DE DIRECTION

J. B. H. BEAUREGARD, président. H. MOREAU, vice-président
Directeurs: Joseph Lavoie, Dr E. N. Chevalier, J. L. Pinsonneault,
Chas. McCarthy et Geo. Tassé,
J. A. LECUYER, Secrétaire Trésorier. J. F. MOREAU, Ass.-Secrétaire.

Place d'affaires: No. 56 Rue Richelieu, ST-JEAN, P.Q.

RENOVATEUR PARISIEN DE

LUBY

POUR LES CHEVEUX

ARTICLE DE TOILETTE INDISPENSABLE

POUR LA JEUNESSE PERPETUELLE DES CHEVEUX. CHAQUE ESSAI REUSSIT PARFAITEMENT ET DONNE ENTIERE SATISFACTION.

Chez les Chimistes et Parfumeurs, 50c. la bouteille.

Toutes les maladies m'étaient venues à la fois avec le retour de l'Age.

J'ai pris vingt-six boîtes de PILULES ROUGES et je suis guérie.—J'ai soixante-quatre ans et je fais l'ouvrage d'une femme de trente ans.

Lettre de Madame François Lessard, de Brockton, Mass.

Les troubles des fonctions digestives sont les plus fréquents, au moment du retour de l'Age, et affectent diverses formes.

L'appétit est quelquefois nul, plus souvent irrégulier et capricieux; certaines femmes présentent de véritables perversions de l'appétit et manifestent un goût prononcé pour le vinaigre, pour les liqueurs fortes; il en est aussi chez lesquelles des périodes de manque d'appétit absolu alternent avec des périodes d'appétit vorace.

Ces troubles de l'appétit peuvent coïncider avec des digestions à peu près régulières, mais il est plus rare qu'il en soit ainsi; toutes les formes de dyspepsie peuvent d'ailleurs être observées: digestions pénibles, lentes, douloureuses; émission de gaz après les repas; plénitude de l'estomac et ballonnement obligant à desserrer les vêtements; sensations douloureuses au creux de l'estomac, soit à jeun, soit après avoir mangé; acidités et brûlure de la gorge; bruits, dilatations de l'estomac; vomissements glaireux et muqueux au réveil; quelquefois, vomissements alimentaires, dans la journée; plus rarement enfin, vomissements de sang dont l'abondance est, dans certains cas, considérable.

La constipation est, pour ainsi dire, de règle dans les années qui précèdent la crise et dans celles qui la suivent. Cette constipation, qui est opiniâtre et devient un véritable tourment, est interrompue, de temps à autre, par des débâcles avec ou sans expulsion de lambeaux filamenteux, blanc grisâtre, analogues à des fragments de ver solitaire.

Ces quelques-uns des maux qui accompagnent le retour d'Age et contre lesquels les femmes doivent se protéger, si elles ne veulent pas s'exposer à une longue série de tourments.

Nous disions en commençant, qu'il ne faut pas s'exagérer non plus les dangers de l'approche de cette crise. Une femme bien préparée peut traverser cette période en toute sécurité.

Il n'est pas de préparation qui puisse être comparée au point de vue de l'efficacité, avec une cure de Pilules Rouges. Des milliers de témoignages semblables à celui que nous donnons plus loin, certifient que ce remède est vraiment merveilleux, incomparable pour les femmes qui passent par le retour de l'Age.

Avec les Pilules Rouges on peut envisager sans crainte l'épreuve de l'Age critique.

Brockton, Mass., 6 Janvier 1907.

Messieurs les Médecins,

C'est avec grande joie que je vous écris pour vous faire savoir que les Pilules Rouges m'ont guérie. Je les appelle Pilules merveilleuses. J'avais pour ainsi dire toutes les maladies qui m'arrivaient toutes ensemble avec le retour de l'Age: faiblesse d'estomac, palpitations de cœur, trouble dans la vue, mauvaise digestion, mal de dos, mal dans le côté droit, mal au bas de l'estomac.

J'avais consulté deux médecins sans obtenir aucun soulagement. J'ai alors consulté les médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine, qui m'ont répondu en me donnant beaucoup d'excellents conseils, en me prescrivant un traitement et en me recommandant surtout de prendre les Pilules Rouges incomparables pour les femmes sur le retour de l'Age.

J'en ai pris à présent vingt-six boîtes et je suis tout à fait bien. Je fais tout mon ouvrage de maison, mes lavages et tout le reste.

J'ai soixante-quatre ans et je travaille comme à l'Age de trente ans.

Je conseille à toutes les femmes et filles de suivre mon exemple et de prendre les Pilules Rouges— Dame veuve FRANÇOIS LESSARD, Brockton, Mass.

Fac-Similé d'une boîte de Pilules Rouges.



VALENTINE

Rohan ne devait pas être non plus le dernier. Un de ses voisins de la forêt de Rennes, Nicolas Tremi, seigneur de la Tremlay, vint à Paris du temps de la régence de Philippe d'Orléans. Le duc était en chasse dans la forêt de Villiers-Cotterets; Nicolas Tremi, assisté d'un pauvre paysan qu'il nommait son écuyer, attendit le régent devant la grille du château, et au moment où le prince entra, entouré de ses courtisans, l'assomma presque d'un coup de son gros gantelet de buffle, lancé en manière de défi. Ce Nicolas Tremi finit ses jours dans une prison d'Etat.

On aurait trouvé peut-être encore il y a peu d'années, à l'hôtel des Invalides, quelque vieux soldat ayant vu Georges Cadoudal, cet autre Breton qui se mit en tête de fermer le champ-clos autour de Napoléon, premier consul!

Les gens de Bretagne n'ont point usé leur réputation d'indéfectible constance. A l'heure où nous écrivons, il reste encore là-bas, vers les

Votre Catarrhe

vous cause-t-il de la difficulté de respirer, de violentes maux de tête, de la toux le matin, ou des bourdonnements d'oreilles, «La Nasaline Châten-Lang» vous donnera un soulagement immédiat. En vente chez tous les Pharmaciens.



Madame Vve FRANÇOIS LESSARD, Brockton, Mass.

Tous les maux, toutes les souffrances, toutes les maladies que la femme a si souvent à supporter, les maux de tête, les maux de cœur, les migraines, les névralgies, les vertiges, les suffocations, les palpitations, les étouffements, l'anémie, les pâles couleurs, les nervosités, les moments de tristesse, de mélancolie, de découragement, de faiblesse; toutes les difficultés qu'elle a si souvent pour traverser les périodes plus ou moins critiques de son existence, n'ont souvent d'autre source que le beau mal et ses corollaires inévitables, la faiblesse du sang, la faiblesse des nerfs, du cœur et la faiblesse générale. Le premier soin d'une femme qui n'est pas bien portante, qui souffre ou qui est affaiblie soit par les maladies, soit par toute autre chose, doit donc être de se procurer les Pilules Rouges qui guérissent chaque jour tant de femmes, de jeunes filles, de jeunes mères, de femmes âgées, atteintes de différentes maladies qu'aucun autre remède ne parvient à guérir.

Femmes âgées, jeunes mères et jeunes filles, prenez donc les Pilules Rouges. Quelques boîtes suffiront pour rétablir votre santé, vous rendrez vos forces perdues, régulariser toutes les fonctions de votre corps et rétablir ainsi très complètement votre organisme ébranlé, débilité, anémié ou même épuisé. Seulement, n'acceptez pas le premier médicament venu, car beaucoup de pharmaciens sans scrupules sont payés par des fabricants peu délicats chaque fois qu'ils parviennent à remplacer les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine par un de leurs produits. Exigez donc les seules Pilules Rouges qui portent sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qui sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

N'acceptez pas non plus de ces Pilules, dites "Pilules Rouges" que des colporteurs ou colportaises, passant par les maisons, allant de porte en porte, vous offrent. Ces gens sont des imposteurs et nos produits ne sont jamais vendus de cette manière.

Nos Médecins Spécialistes donnent des consultations gratuites, au No 274, rue Saint-Denis, Montréal tous les jours, excepté le dimanche. Si vous demeurez trop loin, demandez un blanc de questions.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c. pour une boîte ou \$2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la maille, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

la plus haute ne puisse entendre.

Valentine ne répliqua point; il y avait dans son cœur un trouble qui l'étonnait et l'effrayait. Peut-être devinait-elle déjà, car les femmes devinent tout, même l'impossible, l'étrange proposition qui allait lui être faite.

—Mademoiselle, reprit le comte de Toulouse qui avançait un siège et s'assit enfin auprès d'elle, je vous prie de vouloir m'écouter avec attention; le projet dont je vais vous entretenir n'est pas né de l'enthousiasme de ce moment où je vous admire si pure; j'y pense depuis longtemps, et s'il flatte le secret sentiment de mon cœur, il satisfait aussi ma raison. M. le duc de Maine, mon frère, a dû épouser une princesse du sang parce que les lentes du roi l'ont fait assoir sur les marches mêmes du trône; moi qui ne suis et ne veux être qu'un soldat, je reste libre de choisir.

Valentine voulut l'interrompre, mais il lui ferma la bouche d'un geste à la fois suppliant et formel: —Écoutez-moi, reprit-il en s'animant, vous m'avez dit que vous apparteniez à l'Eglise romaine, et ainsi le principal obstacle, le seul qui fût insurmontable se trouve écarté. J'aurai pour moi Mme de Maintenon qui m'aime... vous me parlez tout à l'heure de votre race déchue et des menaces de l'avenir; tout ce que Rohan a perdu, Rohan peut le recouvrer: puissance et richesse. Et n'est-ce pas justice que tout cela lui soit rendu par un prince de cette royale maison à laquelle vous attribuez vos malheurs?

—Je vous en prie... balbutia Valentine. Vous ne savez pas...

—Écoutez-moi! répéta le comte de point mon père qui arrive? Toulouse avec feu. La France et la Bretagne ne font plus qu'un seul peuple, et pourtant il y a toujours un ferment de haine entre la Bretagne et la France. Ne serait-ce pas un beau rôle pour l'héritière de Rohan, un rôle digne d'elle, que de cimenter la réconciliation des deux sœurs ennemies?

Il s'arrêta.

La belle tête de Valentine, pensive et triste, s'inclinait sur sa poitrine.

—Mademoiselle de Rohan, acheva le prince avec solennité, voulez-vous être la fille de Louis XIV et la femme du comte de Toulouse?

Valentine devint pâle. C'était été là sans doute une grande destinée, un fût aussi maître de sa personne qu'il le pensait.

Y avait-il un regret dans le cœur de Mlle de Rohan? Je ne sais, mais elle était de cette race fière et forte qui produisait des reines.

La lune prolongeant le crépuscule du soir, éclairait trois des fenêtres du salon; la quatrième restait dans l'ombre des bâtiments en retour. Deux hommes qui avaient traversé la terrasse avec précaution s'arrêtèrent devant cette dernière fenêtre.

Les lèvres du comte de Toulouse touchaient en ce moment la main pâle et froide de Valentine.

—Répondez-moi, dit-il en laissant éclater sa tendresse jusqu'au bout de sa langue: décidez de mon bonheur ou de mon malheur!

—Eh bien! fit tout bas un des deux hommes arrêtés devant la fenêtre; mon pays, je vous avais promis que vous verriez; voyez-vous?

L'autre pressait à deux mains son front baigné de sueur glacée.

—Ma femme! balbutia-t-il en chancelant comme si la foudre l'eût frappé; et mon maître.

Comme il laissait aller ses bras le long de son flanc, un reflet de lune réfléchi par les vitraux vint éclairer le visage livide et décomposé du capitaine Morvan de Saint-Maugon. Maître Alain Polduc était debout derrière lui et avait, au contraire, excellente mine.

—Que faire? murmura Saint-Maugon sans savoir qu'il parlait.

Maitre Alain se mit à rire et pen-

sa: —A Rohan maintenant!

Et il prit sa course à travers les jardins, sans plus s'occuper du po-

gnard qu'il laissait dans le cœur de Saint-Maugon.

—N'aurai-je pour réponse que le silence? demandait en ce moment le comte de Toulouse, dans le salon.

Mademoiselle de Rohan sembla s'éveiller d'un rêve et gagna lentement l'embrasure où le berceau était

ché. Saint-Maugon s'appuya contre le montant de la croisée; il ne voyait plus rien, parce que le comte de Toulouse avait suivi Valentine.

Celle-ci ferma les rideaux de la croisée et découvrit le berceau.

—Monseigneur, dit-elle, Dieu vous donnera une épouse digne de vous. Moi, je suis mariée, et voici ma fille.

—Mariée! répéta Toulouse en reculant.

Un bruit se fit sur la terrasse. C'était Saint-Maugon qui gagnait la porte-fenêtre en s'appuyant aux

raillures comme un homme ivre. En son fils Josselin, qui ne répondait même temps un grand concert de voix monta du vestibule.

—Qu'est-ce que cela! s'écria Toulouse, qui mit d'instinct la main sur son épée.

—C'est pour vous le signal de la retraite, monseigneur, répliqua Valentine. Mon père revient en sa maison, et l'heure du péril est passée pour lui. Vous n'avez nul besoin de votre épée; vous êtes sous ma sau-

vegarde, suivez-moi.

Elle le guida au long du corridor en ruines qui conduisait à la porte du bord de l'eau.

—Quoi! dit-elle en ouvrant la porte, Valentine de Rohan sera reconnaissante... Adieu, monseigneur!

Un bruit sans cesse grandissant et fait de sourds murmures venait de la campagne. A bien écouter, on eût dit la marche régulière d'une troupe de soldats.

—Mariée! répéta le comte de Toulouse, qui passa le revers de sa main sur son front.

Aux rayons de la lune qui brillait de nouveau, mademoiselle de Rohan eut un air de larmes rouler lentement sur sa joue, tandis qu'il prononçait, lui aussi, l'adieu.

Comme elle entrait dans le salon d'honneur, elle aperçut une ombre immobile au-devant de la porte-fenêtre.

—Vous ici, Morvan? s'écria-t-elle.

Elle ne pouvait pas voir la détresse terrible peinte sur les traits de Saint-Maugon; comme il ne répondait pas, elle ajouta: —Ne restez pas. N'entendez-vous

IX
DIEU ET TA MERE

La voix de Saint-Maugon était si changée que le cœur de Valentine se serrait.

—Puisse-je vous voir le fond de ma conscience, Morvan! répliqua-t-elle. Mais, au nom de Dieu! éloignez-vous. J'entends mon père qui monte l'escalier.

Saint-Maugon eut un rire pénible.

—Je l'entends bien aussi, fit-il en prêtant l'oreille. Il monte... Le ciel est bleu. Vous n'avez pas à braver la tempête comme votre frère César, la nuit où il fut chassé.

—Que parlez-vous de mon frère, Morvan? demanda Valentine plus effrayée. César était votre ami...

—Rohan monte! répéta Saint-Maugon, qui semblait compter les pas lourds du vieillard; il vient pour vous maudire... moi, je pars, et vous ne me reverrez plus!

—Mon père! s'écria Valentine, oh! c'est vrai, j'ai déshonoré à mon père deux fois, d'abord en vous donnant ma main, ensuite en essayant malgré lui de le sauver... mais vous, Morvan, que vous ai-je fait?

Saint-Maugon traversa la chambre en se dirigeant vers le corridor d'ouest. Rohan n'avait plus que quelques marches à monter. Des lueurs rougeâtres passaient déjà sous la porte de l'escalier.

—Je me vengerai de mon maître, dit Saint-Maugon, de mon maître qui m'a pris mon bonheur!

—Sur mon honneur et mon salut! long de son flanc, un reflet de lune réfléchi par les vitraux vint éclairer le visage livide et décomposé du capitaine Morvan de Saint-Maugon.

Maître Alain Polduc était debout derrière lui et avait, au contraire, excellente mine.

—Que faire? murmura Saint-Maugon sans savoir qu'il parlait.

Maitre Alain se mit à rire et pen-

sa: —A Rohan maintenant!

Et il prit sa course à travers les jardins, sans plus s'occuper du po-

gnard qu'il laissait dans le cœur de Saint-Maugon.

—N'aurai-je pour réponse que le si-

lence? demandait en ce moment le comte de Toulouse, dans le salon.

Mademoiselle de Rohan sembla s'éveiller d'un rêve et gagna lentement l'embrasure où le berceau était

ché. Saint-Maugon s'appuya contre le montant de la croisée; il ne voyait plus rien, parce que le comte de Toulouse avait suivi Valentine.

Celle-ci ferma les rideaux de la croisée et découvrit le berceau.

—Monseigneur, dit-elle, Dieu vous donnera une épouse digne de vous. Moi, je suis mariée, et voici ma fille.

—Mariée! répéta Toulouse en reculant.

Un bruit se fit sur la terrasse. C'était Saint-Maugon qui gagnait la porte-fenêtre en s'appuyant aux

raillures comme un homme ivre. En son fils Josselin, qui ne répondait même temps un grand concert de voix monta du vestibule.

—Qu'est-ce que cela! s'écria Toulouse, qui mit d'instinct la main sur son épée.

—C'est pour vous le signal de la retraite, monseigneur, répliqua Valentine. Mon père revient en sa maison, et l'heure du péril est passée pour lui. Vous n'avez nul besoin de votre épée; vous êtes sous ma sau-

vegarde, suivez-moi.

Elle le guida au long du corridor en ruines qui conduisait à la porte du bord de l'eau.

—Quoi! dit-elle en ouvrant la porte, Valentine de Rohan sera reconnaissante... Adieu, monseigneur!

Un bruit sans cesse grandissant et fait de sourds murmures venait de la campagne. A bien écouter, on eût dit la marche régulière d'une troupe de soldats.

—Mariée! répéta le comte de Toulouse, qui passa le revers de sa main sur son front.

Aux rayons de la lune qui brillait de nouveau, mademoiselle de Rohan eut un air de larmes rouler lentement sur sa joue, tandis qu'il prononçait, lui aussi, l'adieu.

Comme elle entrait dans le salon d'honneur, elle aperçut une ombre immobile au-devant de la porte-fenêtre.

—Vous ici, Morvan? s'écria-t-elle.

Elle ne pouvait pas voir la détresse terrible peinte sur les traits de Saint-Maugon; comme il ne répondait pas, elle ajouta: —Ne restez pas. N'entendez-vous

Le Vin St-Michel

est le pur jus de la vigne.

Le Vin St-Michel n'est pas une médecine patentée, c'est un vin tonique naturel, préparé par le laboratoire de la nature.

Il contient sous la forme la plus assimilable tous les éléments nécessaires à un tonique stimulant, reconstituant et nutritif, le

VIN ST-MICHEL

est non seulement agréable au goût, mais il ne produit pas l'état de cuisson

des liquides alcooliques, ni le goût âcre et amer de préparations de quinquina. C'est un Vin ample et velouté au palais, sucré sans excès et chaud à l'estomac. C'est un remède infailible pour guérir radicalement la

Faiblesse, la Débilité et l'Anémie.

Bois, Wilson & Cie.,

Montréal,

seuls agents pour l'Amérique

Eastern Drug Co.,

agents pour les Etats-Unis, Boston, U. S. A.

58

Pour vos Cadeaux

ENEZ AU GRAND

MAGASIN DE JOUETS

HENRI BERNARD

SUCCESEUR DE MME. ED. ARPIN.

M. Bernard remercie cordialement ses nombreux clients de la ville de St-Jean et des paroisses voisines de l'encouragement qu'on lui a donné jusqu'aujourd'hui et les invite de nouveau à venir voir sa grande installation de

Jouets et Cadeaux

POUR LES FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

—AUSSI—

VAISSELLE, VERRERIE,

Lampes, Argenteries, Tapissieries, etc.

Pipes, Tabac et Cigares

ARTICLES DE FANTAISIE, POUPÉES.

Immense choix de Cartes Postales

dans les genres les plus nouveaux.

Empressez-vous de venir choisir vos cadeaux parmi les magnifiques objets que nous avons à vos offrir. Notre assortiment est de beaucoup supérieur à celui des années passées. Nous nous sommes assurés l'aide de commis compétents, afin que le service soit prompt, affectif et courtois. Une visite est respectueusement sollicitée et vous vous convaincrez par vous-même de la vérité de ce que précède.

HENRI BERNARD

Numéro du téléphone 183.

ST-JEAN, P.Q.

AVIS AUX MARCHANDS

V. MAILLOUX, MARCHAND de TABAC en Gros.

Informez le commerce en général qu'il est à recevoir son tabac de la nouvelle récolte et qui est de qualité supérieure dans toutes les variétés, tel que: Quessel, Parfum d'Italie, Havane, Grand rouge, Petit rouge, Rose Quessel, etc. Donnez votre commande et vous serez satisfaits.

V. MAILLOUX,

No. 9 Rue St-Charles, - - - - - St-Jean, P. Q.
ancienne manufacture J. E. Mollereux.

JOS. F. MAYRAND, Plombier et Couvreur

FAIT UNE SPECIALITE

D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A EAU CHAUDE.

Bas prix et promptitude.

Satisfaction garantie.

Venez me voir avant d'aller ailleurs.

Coin des rues Grant & St Thomas

Tel. 298

ST-JEAN.

MERVEILLEUX SUCCES

— DE LA —

GRANDE VENTE

Chez D. KUSHNER et

YAPHE & FRERE

La foule était tellement énorme à ces deux populaires établissements que de nombreux gardiens durent être apostés pour empêcher les accidents.

C'était un spectacle très curieux que voir des centaines d'hommes, femmes et enfants entassés se pressant à qui aurait le premier choix à même ce magnifique assortiment de

Poeles, Meubles, Matelas, etc., chez D. Kushner
et de Mercerie, Etoffes à Robes, Lingerie, Complots pour
hommes et enfants, Fourrures, etc., etc.
chez Yappe & Frere,

légèrement endommagé par l'eau. Les prix sont ridiculement bas et le sacrifice énorme.

UNE RARE OCCASION

pour ceux qui sont assez avisés pour la saisir au vol. Il suffit d'un coup d'œil sur ces

Marchandises à peu près INTACTES

actuellement en vente, pour vous décider sur le champ et ensuite, aller raconter à vos amis de belles belles emplettes vous avez faites.

Mesdames et Messieurs, - Nous nous sommes toujours efforcés de traiter notre clientèle honnêtement en lui donnant toujours la meilleure valeur possible pour son argent.

CETTE GRANDE VENTE Occasionnée Par le Feu

vous permet d'offrir notre stock tout entier à des prix dont on ne peut se faire une idée.

Nos pertes signifient UN GAIN pour les clients.

Il faut vous rappeler que chaque piastre que vous dépensez vous rapporte le double de sa valeur en fait de marchandises de première qualité. Venez de bonne heure.

D. KUSHNER ET YAPHE & FRERE

115 RICHELIEU

En face de l'hôtel Monnette

M. FRANCOIS FOREST,

Marchand de Joliette, Guéri par les

PILULES MORO

POUR LES HOMMES

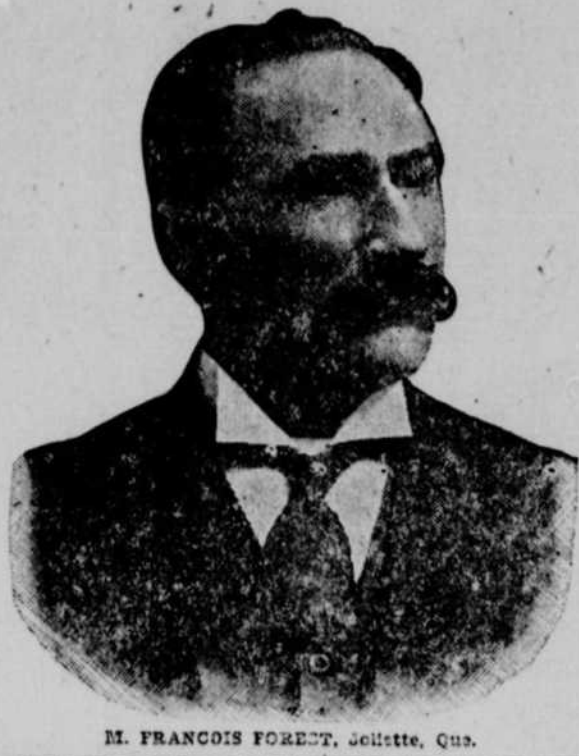
M. Forest était malade depuis un an et son état de santé allait toujours de mal en pis. Un médecin l'avait traité sans amener de soulagement à tous ses maux qui devenaient de plus en plus graves. Il souffrait de vertiges, de mauvaises digestions, de battements de cœur, d'étourdissements, de maux de reins, etc., et tout cela, il va sans dire, était préjudiciable aux exercices ordinaires que nécessite son état de marchand. Il voulait bien éviter la conséquence cruelle à tout marchand de voir ses clients l'abandonner, les affaires se ralentir, les bénéfices diminuer. De plus, vivre dans cette condition ne pouvait s'endurer longtemps, il fallait chercher d'autres moyens d'enrayer le mal.

Sa femme pensa de lui faire prendre les Pilules Moro, car elle voyait dans les journaux de merveilleuses guérisons opérées par ce remède. Il les prit pendant quelques semaines et tout son mal disparut. Sa digestion s'améliora rapidement, les vertiges, les battements de cœur et les étourdissements cessèrent, il reprit des forces et les reins ne furent plus malades.

Aussi, a-t-il donné, avec autant de plaisir que de reconnaissance, l'attestation suivante de sa complète guérison.

"Quand je songe aux longues journées pendant lesquelles j'ai souffert, quand je songe aux dépenses inutiles encourues pour me guérir, quand je songe surtout au remède merveilleux qui m'a ramené à la santé, je sens en moi le besoin de parler, ou plutôt, c'est pour moi un devoir de contribuer à faire connaître aux hommes qui souffrent l'efficacité des Pilules Moro.

"Je ne pourrai jamais assez dire l'excellence des Pilules Moro et ma reconnaissance sera éternelle. J'étais malade depuis un an, mon médecin m'avait soigné le mieux qu'il put, mais ne me soulagea aucunement; au contraire, mes souffrances augmentèrent et je pouvais à peine servir mes pratiques. J'avais des troubles du côté de l'estomac et toutes les douleurs qu'amène une mauvaise digestion. Je ne pouvais pas vivre bien longtemps dans de telles conditions. Je voulus essayer un autre remède et je m'adressai au bureau des Médecins de la Compagnie Médicale Moro. Aujourd'hui, j'ai la satisfaction de pouvoir dire que je suis parfaitement rétabli. Tous mes maux sont disparus, je suis bien comme je n'ai jamais été et je travaille à l'aise. Ce changement je le dois aux bons effets des Pilules Moro." François Forest, marchand-général, Joliette, Qué.



M. FRANCOIS FOREST, Joliette, Qué.

Si l'exemple de M. François Forest, Joliette, Qué., était suivi par tous les hommes malades, particulièrement par ceux qui souffrent de faiblesse et de dyspepsie, combien plus rares seraient ces gens à la figure triste, à la mine chancelante; combien de pauvres ouvriers reconquerraient le courage et la vigueur qui les abandonnent.

Les Pilules Moro font des hommes forts et courageux. Elles sont le garant d'une bonne constitution, ce qui assure toujours le bien-être, la joie et le bonheur. Si vous êtes faibles ou malades, quel que soit votre âge, prenez les Pilules Moro, elles vous rendront la santé.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, au No 272, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches. Si vous demeurez trop loin, demandez un blanc de questions.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.



NOUVELLES DES ETATS-UNIS

PITTSFIELD

Le déshabillage pour subir l'examen médical des élèves des deux sexes dans les écoles publiques, exigé par la loi, est devenu la question du jour à Pittsfield, et il pourrait se faire que plusieurs de ces protagonistes qui font partie de la commission scolaire, soient forcés de démissionner.

Une fillette de 14 ans, priée d'enlever son corsage pour que le médecin examinateur pût sonder ses poussoirs, perdit connaissance, et le Dr Merrill ne la ramena qu'au bout d'un quart d'heure.

Depuis une couple de semaines, les membres de la commission scolaire ont reçu de nombreuses protestations de la part des parents qui trouvent inadmissibles les procédés employés par les médecins.

Le secrétaire de la commission scolaire est d'avis que tout ce déshabillage n'est vraiment pas nécessaire pour connaître aux exigences de la nouvelle loi. "Les médecins peuvent déterminer l'état du cœur et des poussoirs sans obliger les élèves à se dévêtir de la sorte," continuait-il, en adressant la parole aux membres de la commission, à une assemblée spéciale.

Les médecins ont encore à examiner la moitié des enfants d'école de cette ville; ils ont déjà découvert deux cas de tuberculose, quatre cas de vermine et quatre cas de maladie infectieuse.

MILWAUKEE

Il y a dans cette ville dix clubs de femmes où les hommes ne sont pas admis et on estime à mille vingt le nombre des représentants du beau sexe faisant partie de ces clubs. Or, un représentant du sexe laid, très fort sur les statistiques, vient d'en publier une sur le nombre d'enfants des "clubwomen".

Après bien des recherches, il a établi que ces mille vingt femmes ont quatorze enfants et que seule l'une

d'elles a deux jumeaux. Il en conclut que le "race suicide" dont s'est occupé le président Roosevelt existe sans aucun doute dans cette ville.

INDIANAPOLIS

Le révérend Samuel Bettis, pasteur à Hazelton, comté de Gibson, vient de faire arrêter quatre choristes de l'église baptiste, au moyen d'une déclaration écrite affirmant par serment que ces personnes qui mâchaient des pastilles de gomme troublaient la célébration du culte religieux.

Quatre jeunes femmes qui elles aussi mâchaient de la gomme furent, le même jour, réprimandées au haut de la chaire, mais elles n'ont pas été arrêtées. On les a simplement averties de ne pas recommencer. Par deux fois pendant un sermon, M. Bettis reprocha aux personnes du chœur de mâcher de la gomme; la seconde fois il le fit en des termes si violents que les personnes mises en cause quittèrent l'église avec leur livre de chant.

PITTSBURG

Mlle Eleanor Singer, fille d'un des plus riches médecins de Pittsburg, a été mortellement blessée d'un coup de revolver dont elle s'était armée pour rechercher des voleurs qu'elle croyait cachés dans sa maison.

Vers deux heures du matin, croyant avoir entendu des bruits suspects dans son salon, Mlle Singer prit son revolver et descendit au rez-de-chaussée. Elle tenait l'arme dans la main droite et, de cette même main, elle tira la tringle de la porte de la salle à manger, mais cette porte, se refermant brusquement, frappa le revolver de telle manière que le coup partit. La jeune fille reçut la balle dans l'abdomen.

Malgré la gravité de sa blessure, Mlle Singer donna elle-même des instructions à sa mère au sujet des premiers pansements; elle envoya chercher un médecin et conserva le plus

parfait sang-froid jusqu'au moment où elle fut placée sur la table d'opération, au Pittsburg Hospital. La balle a été extraite, mais on ne croit pas que Mlle Singer puisse être sauvée.

Mlle Singer n'a que vingt-trois ans; elle avait hérité de la plus grande partie de la grosse fortune de son père décédé l'année dernière.

BOSTON

John A. Steele, un fou d'Everett, est entré la semaine dernière dans l'antichambre du bureau exécutif, au capitol de l'Etat, et trouvant la porte du bureau du gouverneur fermée, se tourna vers trois chefs ouvriers, MM. Edward Cohen, Dennis D. Driscoll et Arthur M. Huddell, et se mit à tirer sur eux à coups de revolver.

Les trois chefs ouvriers étaient allés au capitol pour voir le gouverneur au sujet d'un pardon. On leur dit que le gouverneur était occupé dans le moment, et on les pria d'attendre dans une des antichambes. Ils se mirent à causer devant près d'une table, tandis que le secrétaire particulier du gouverneur, à l'autre bout de la pièce, dictait une lettre à un sténographe.

Steele entra tout à coup par la porte du corridor et, sans exposer le but de sa visite, passa devant les messagers et se dirigea vers le bureau du gouverneur. Voyant la porte fermée, sans dire un mot, il sortit un revolver de sa poche et tira sur Cohen, qui était à peu près à dix pieds de lui. Cohen avait le dos tourné, et la balle lui entra dans la tête et alla ressortir par le front, lançant un jet de sang sur le mur opposé, où est accroché un portrait d'Abraham Lincoln. Le blessé se retourna, et reçut une seconde balle, qui lui traversa aussi le crâne. Steele tira alors sur Driscoll, qui tomba privé de sentiment. Huddell, en essayant de maltraiter Steele, reçut à la joue un coup de crosse qui le renversa et le jeta sur le parquet.

Le secrétaire du gouverneur, M. Groves, avait dans l'intervalle sauté par-dessus la table pour se jeter sur Steele, et presque au même instant, le général Whitney, chef de la police d'Etat, qui avait été convoqué à l'entrevue du gouverneur avec les chefs ouvriers, entra dans la pièce et se précipita au secours de M. Groves.

Huddell réussit à arracher le revolver de Steele, pendant qu'un des messagers courait au bureau du gouverneur, criant: "On assassine les gens dans l'antichambre."

Le gouverneur sortit aussitôt et alla à maltraiter le fou. Des membres de la police d'Etat arrivèrent quelques instants après et mirent les menottes à Steele.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital. On désespère de sauver la vie de Cohen. Les deux autres n'ont reçu que des blessures sans gravité.

Steele a passé cinq ans dans un asile d'aliénés, d'où il a été renvoyé il y a un mois. Il s'imagina qu'on ne lui rend pas justice, et en tient le gouverneur responsable.

MONOGAN

Une explosion désastreuse vient de se produire dans les mines numéros six et huit, de la Consolidated Coal Company, à Monogan, Virginie Occidentale.

Le surintendant des mines, John Malone, dit que cinq cents mineurs au moins, sont enfermés dans les galeries.

La mine numéro six est située sur la rive est de la rivière Monogahela, et la mine numéro huit sur la rive ouest. On ne peut expliquer comment l'explosion s'est produite simultanément dans les deux mines.

Tout est confusion sur le théâtre du désastre, et les informations obtenues jusqu'à cet après-midi sont maigres.

Le bruit de l'explosion a été entendu à une distance de huit milles, et on croit que la majorité des hommes enfermés dans les mines ont été tués.

Dès que la nouvelle de l'explosion fut connue, des médecins et des trains spéciaux furent envoyés sur le théâtre du désastre. Les mines sont encore trop remplies de gaz et de fumée pour qu'il soit possible d'y pénétrer.

On entretient les craintes les plus graves pour la sûreté du plus grand nombre des mineurs enfermés dans les galeries.

Le surintendant Malone télégraphie qu'il y avait cinq cents hommes dans les deux mines au moment de l'explosion, et les mineurs ne croient pas qu'un seul ait pu survivre.

YORK

Une panique s'est produite dans l'église Old United Brethren, près de Pleasantville, pendant les funérailles des jeunes William et Curvin Hoover, qui ont été assassinés samedi dernier.

Un millier de personnes, venues pour assister aux obsèques, étaient plongées dans le plus profond recueillement, lorsque plusieurs femmes, ayant entendu un craquement quelconque, répandirent le bruit que le toit s'écroulait. Il s'en suivit une panique, qui fut accentuée par la chute d'un immense poêle servant au chauffage de l'église. Les assistants, fous de terreur, s'élancèrent vers les portes trop étroites pour laisser passer ce flot humain. On ne vit bientôt plus qu'une immense mêlée d'hommes, de femmes et d'enfants luttant désespérément pour échapper au cataclysme auquel ils s'obstinaient à croire. Dans la bagarre, les cerceaux furent précipités sur le plancher. Neuf personnes ont été blessées, dont une mortellement.

Il est plus facile de prévenir que de guérir. L'inflammation des poussoirs est le compagnon des rhumes négligés, et quand le système est affecté il est difficile de s'en débarrasser. En suivant un traitement avec le Sirop Anti-Consumptif de Bickel on se guérira du rhume et on préviendra l'inflammation des poussoirs. Ce remède coûte peu, donne toujours satisfaction, il est surprenant dans ses résultats.—17

La Revue Hebdomadaire Envoi sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen du Catalogue des primes de librairie (25 francs de livres par an).

LES GRANDES CONFERENCES DE L'HIVER VONT PARAITRE DANS LA REVUE HEBDOMADAIRE.—On sait que MM. Jules Lemaitre, Houssaye, Vandal, Masson, de l'Académie française, et M. le général Bonnal feront, à la Société des Conférences, cet hiver, une série de conférences qui seront le principal événement littéraire de l'année. En annonçant qu'elle s'est assurée le droit exclusif de publier "in extenso" ces conférences, "la Revue Hebdomadaire" fait connaître les auteurs chargés de ses principales rubriques depuis le 1er novembre 1907: MM. Hanotaux, de l'Académie française, "la politique étrangère"; E. Rod, "le mouvement des idées"; Bordeaux, "la vie au théâtre"; Funck-Brentano, "à travers l'histoire"; Le Goffic, "la poésie"; Péladan, "les beaux-arts"; Paul Adam, Lionnet, Chantavoine.

Rappelons que la "Revue hebdomadaire" a un supplément illustré, broché à part, dont les douze pages d'actualités photographiques tirées sur papier couché illustrent par l'image l'histoire de la semaine. L'abonnement de trois mois: 5 fr. 75; un an: 20 francs.

"L'Instantané", partie illustrée de la "Revue hebdomadaire", tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

Pour les abonnements, s'adresser au représentant: Léon Lorrain, 71 rue Saint-Denis, Montréal.

En vente partout. Le numéro: 60 centimes.

ELLES S'ANNONCENT ELLES-MEMES.—Immédiatement après avoir été offertes au public, les Pilules Végétales de Parmelee devinrent populaires à cause des bons effets qu'on en obtint. Leur réputation s'est sans cesse accrue et elles sont maintenant classées au rang des meilleurs remèdes contre la dyspepsie et la biliosité, les maladies du foie et des rognons, le rhumatisme, les fièvres et toutes les complications que ces maux entraînent.—38

Facile à préparer

Nombre de gens, ici, liront avec beaucoup d'intérêt, l'article pris d'un journal quotidien de New-York, donnant une ordonnance simple, telle que formulée par une autorité célèbre, qui prétend avoir découvert une remède, infailible pour guérir presque tous les cas de mal de dos ou de dérangement des reins ou de la vessie, dans l'ordonnance simple suivante, si on la prend avant que le mal de Bright se soit déclaré:

Extrait liquide de dandelion, une demi-once; Kargon composé, une once; sirop composé à la saïsepaille, le trois onces. Agitez bien, dans une bouteille, et prenez à la dose d'une cuillerée à thé après chaque repas, et de nouveau au coucher.

Un pharmacien bien connu ici, quand on lui parla de cette ordonnance, nous déclara que les ingrédients sont tous inoffensifs, et qu'on peut se les procurer chez n'importe quel bon pharmacien, qui préparera le remède si on le lui demande. Il ajouta, que, bien que cette ordonnance fut souvent prescrite contre les affections rhumatismales avec d'excellents résultats, il ne voyait pas pour quelle raison le remède ne serait pas excellent contre les maladies des reins, de voies urinaires et de dos, car il agit admirablement bien sur les reins, nettoyant ces organes, les plus importants de tous, et leur aidant à filtrer du sang les acides délétères et les rebuts qui causent la maladie et la souffrance. Ceux de nos lecteurs qui souffrent peuvent, sans crainte, en faire l'essai.

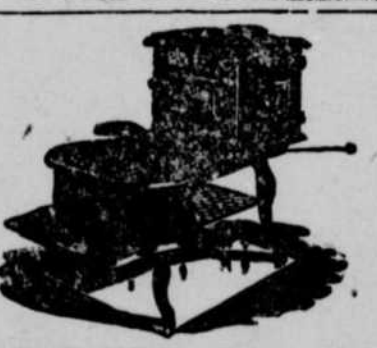
CASTORIA. La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée. Par la Signature de Chat. H. Fletcher.

ELLES PURIFIENT LE SYSTEME EN ENTIER.—Les Pilules Végétales de Parmelee, débarrassent l'estomac, et les intestins des matières bilieuses, forcent les organes excréteurs à éliminer toutes les impuretés du sang et à expulser par l'intestin toutes les matières délétères du corps. Elles font cela sans occasionner de douleur ou d'inconvénients au patient, qui commence à se rendre compte de leur bon office aussitôt qu'elles font effet. Ces pilules sont hautement recommandées par toutes les classes de la société.—37



Le Vin de Quinine de CAMPBELL

Tonique et Stimulant. Les propriétés toniques du Vin de Quinine de Campbell bénéficient à l'estomac, comme au système tout entier. Tonique parfait et apéritif, il améliore la santé, vous donne force et vitalité. Reconnu depuis 30 ans comme le meilleur tonique et apéritif. K. CAMPBELL & Co., Fabricants MONTREAL. 2-07



RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN.

Toute section de nombre pair des Terrains de la Puissance au Manitoba, Saskatchewan, et Alberta, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de 18 ans, sur un espace d'un quart de section, de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée pourra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où le terrain se trouve situé.

Le colon devra remplir les conditions s'y rapportant aux homesteads de l'une des manières suivantes: 1. Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture de l'écueil chaque année au cours du terme de trois ans.

2. Si le père du colon ou la mère quand le père est décédé réside dans le voisinage du terrain pour lequel il s'est inscrit, les conditions imposées quant à la résidence seront remplies par le fait qu'il demeurera avec son père ou sa mère.

3. Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence pourront être remplies par le fait de résider sur le dit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion à Ottawa, de son intention de ce faire.

W. W. CORY, sous-ministre de l'Intérieur. N.B. Aucune réclamation pour publication ne sera acceptée si cette publication n'a pas été autorisée.



Une qualité Extra-Choix: Un Régali! Demandez-en à votre Fournisseur. 40c. la lb. LA CIE E. D. MARCAU, LIMITEE, MONTREAL.

EN VINGT ANS RENTIER

Versements mensuels LES HOMMES, LES FEMMES et LES ENFANTS de tout âge, peuvent y appartenir.

La Caisse Nationale d'Economie

Société philanthropique et Mutuelle, fondée le premier janvier 1899. 114, 29, rue St-Jean, 29, 31, 33, 35, 37, 39, 41, 43, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 61, 63, 65, 67, 69, 71, 73, 75, 77, 79, 81, 83, 85, 87, 89, 91, 93, 95, 97, 99.

Administrée par l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal. Membres inscrits depuis sa fondation: 25,000 Sections et Bureaux de Perception: 337

Capital Inalienable \$275,000.00 Placé en débiteurs de Villes, Municipalités, aux Fabriques de Paroisses, etc., au taux de 5 p.c. d'intérêt par an à des termes variant de 20 à 50 ans.

Cette CAISSE NATIONALE est un moyen puissant d'inculquer au peuple des habitudes d'épargne. On n'est pas capable d'économiser UN SOU PAR JOUR pour s'assurer après vingt ans une RENTE VIAGERE IMPORTANTE?

Précédent LES PREVOYANTS DE L'AVENIR, une société semblable fondée à Paris en 1881, avec un versement d'un franc par mois, a accumulé un capital de 65,000,000 francs, avec 565,000 membres actifs. Les pensionnaires ont reçu de plus de 100 millions de francs de rente annuelle supérieure au montant versé durant les premiers 20 ans.

CAISSE DE REMBOURSEMENT La Caisse de Remboursement est le complément de la Caisse Nationale d'Economie en assurant aux héritiers des sociétaires qui ont inscrit dans cette dernière le remboursement des sommes versées au cas où ils décèdent avant les premiers 20 ans de naissance. Il n'en coûte que 50 cents par an pour les sociétaires de la Classe A âgés de 4 à 34 ans et 75 cents pour ceux qui sont âgés de 34 à 44 ans. Les sociétaires de la Classe B paient le double.

Les entrées pour les deux Caissees doivent remonter au premier janvier de l'année courante, en conséquence veuillez signer immédiatement des demandes d'admission pour vous et votre famille.

OFFICIERS GENERAUX: MM. H. Lanotte, Président Général; J. C. Beauchamp, Vice-Président; J. J. Beauchamp, C. R. Vice-Prés. G. A. Marsan, Secrétaire Général; P. Patenaude, Commandant Général.

Membres du Bureau de Direction: Hon. F. L. Bégué, Sénateur, (membre à vie); L. O. Lorrain, Juge C. S. (membre à vie); L. O. David, Sénateur, (membre à vie); R. Dandurand, Sénateur; E. Godin, Prés. de "La Presse"; L. G. A. Cresce, C. R.; E. G. Dagenais, M. D. Echevin; Alex. Prud'homme, Marchand; D. Parzeau, Marchand.

M. R. LAURENCE, Inspecteur Général; ARTHUR GAGNON, Sec.-Trés. Bureau Principal MONUMENT NATIONAL Montréal.

Prière de s'inscrire immédiatement chez notre percepteur, Louis Mayrand, au bureau du Sheriff, ST-JEAN.

Pour passer de bonnes vacances

J. L. PINSONNAULT, LE PHOTOGRAPHE

RUE RICHELIEU, ST. JEAN, P. Q.

IL VOUS FAUT UN KODAK

Sans cela les vacances ne peuvent être complètes.

Nous en avons de \$1 à \$35.00

Voyez notre vitrine.

J. L. PINSONNAULT, LE PHOTOGRAPHE

RUE RICHELIEU, ST. JEAN, P. Q.

C. A. Papineau, MARCHAND DE

CHAUSSURES DE

124 Rue Richelieu, Porte voisine de C. O. Gervais & Frères.

MM. LORD & HEBERT

ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils sont en état de fournir de la

PIERRE Maçonnerie, Macadam Béton,

Ainsi que le Sable, etc. etc.

adresser à M. NARCISSE LORD, Place du Marché

ou à M. J. E. HEBERT, Tailleur, rue Richelieu, ST-JEAN, P. Q.

XISTE TRAHAN,

"Successeur de Pierre Robillard"

ENTREPRENEUR DE

TRANSPORT DE BATISSES,

144 rue Plessis,

Montreal.

Tel. Bell 1448

144 rue Plessis,

Montreal.

Tel. Bell 1448

144 rue Plessis,

Montreal.

Tel. Bell 1448

144 rue Plessis,

Montreal.

Baume Rhumal

25 Ans de Succès!

Le Remède le plus efficace et le plus digne de confiance pour la prompte guérison des: Rhume, Toux, Bronchite, Extinction de Voix, Croup et autres Affections de la Gorge et des Poussoirs.

Pas d'effets fâcheux à craindre

Vendu chez tous les marchands 25c. la bouteille.

Préparé par L. R. BARIDON 13 RUE ST-JEAN MONTREAL, CANADA.

Echos des Alentours

SABREVOIS

C'est avec plaisir que nous voyons revenir monsieur Médard Morin, des États-Unis, pour demeurer avec nous.

Monsieur Mastai Laroche et sa femme, sont revenus d'un voyage à Winnipeg, où ils furent les hôtes de leur père monsieur Edouard Laroche.

NAPIERVILLE

M. J. Enfas Girard et son épouse font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, le quatorze décembre, qui a reçu au baptême les prénoms de Marie-Rose-Anna-Dallia. Parrain et marraine Mlle Rose-Anna Carboneau et M. Alexandre Charbonneau.

M. Herménégile Fortin et son épouse font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui a reçu au baptême les prénoms de Marie-Yvonne. Parrain et marraine, M. Ernest Fortin et Mme Delphis Fortin.

Samedi dernier est décédé, après une longue maladie, M. Isaie Fortin, âgé de soixante-sept ans. Les funérailles ont eu lieu lundi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs des coins du poêle étaient MM. Filis Fortin et son frère Joseph, Orlas Tremblay et Orlas Tétrault, ses deux frères. Au nombre des personnes présentes à ces imposantes funérailles nous avons remarqué la fille et la belle-sœur du défunt, toutes deux de la communauté des Sœurs Grises. Nous pourrions encore citer MM. Jules LeGrand, Onésime Béchard, Joseph Dérome, Narcisse E. Béchard, de St-Jacques le Mineur, et beaucoup d'autres personnes des paroisses environnantes.

M. Isaie Fortin était estimé de tout le monde et était un homme de bien dans toute la force du mot. Il laisse pour le pleurer une épouse et plusieurs enfants.

Nos sympathies à la famille éplorée.

HENRYVILLE

M. et Mme Charles E. Tassé ont eu la douleur de voir mourir leur plus jeune enfant, Sergius, âgé de treize mois. Nos plus vives sympathies.

Arrivés à l'hôtel Bénard : E. W. Croteau, Farnham ; J. J. Grant, Clarenceville ; J. O. Faubert, St-Rémi ; A. J. Gosselin, Farnham, et autres.

M. Rosario Boutin, employé aux moulins de M. Edouard Brousseau, et son épouse, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui a été baptisée mardi dernier, sous les prénoms de Rose-Albina-Joséphine-Yvette. L'enfant a été tenue sur les fonts baptismaux par M. Alcibiade Paré, de St-Jean, et Mme Edouard Courtemanche, d'Iberville, oncle et tante de l'enfant. La mère et l'enfant se portent bien. Nos félicitations.

Arrivés à l'hôtel Couture : Alex. Nault, Montréal ; F. Houston, Montréal ; H. Baulac, Sorel ; Mich. Hogan, Ireland ; Alex. Baulac, Berlin, N.H. ; Albert Potvin, St-Jean ; Arthur Archambault et Chs. Bouchard, St-Jean ; L. M. Mitchell, Alburg, Vt. ; John Nicholson, St-Jean.

Les chemins sont magnifiques grâce à la dernière bordée de neige que nous avons eue ; les cultivateurs en profitent pour transporter leurs produits à la gare.

GIRARD

Madame Omer Gagnon est revenue vendredi d'une promenade chez son père, monsieur Rémi Bacon, de St-Félix de Valois. Partie depuis lundi seulement, Madame Gagnon est revenue enchantée de cette promenade au milieu des siens.

Madame Joseph Bégoche est partie la semaine dernière pour se rendre auprès de sa fille, madame Bouchard, de Upton, qui est dangereusement malade. Nous espérons un prompt rétablissement.

Monsieur Georges Signori est revenu de son voyage. Parti depuis le commencement de septembre, monsieur Signori a visité les endroits suivants : Winnipeg, Edmonton, Ne-ganaw et plusieurs autres places où il a revu des parents et des amis qu'il n'avait pas vus depuis longtemps. Sa promenade lui a été bien agréable.

Dimanche après la messe, a eu lieu à l'église, l'assemblée de MM. les marguilliers pour élire un nouveau marguillier qui doit remplacer monsieur Joseph Brault, sortant de charge. Le nouveau marguillier élu est monsieur Joseph Trudeau. Nos plus sincères félicitations.

Cette semaine, nous aurons la visite de monsieur le curé, qui doit visiter toute la paroisse. Espérons qu'il recevra de tous ses paroissiens un accueil favorable.

Monsieur Evariste Patenaude, marchand général de St-Basile, était en promenade à Montréal, dimanche dernier.

Monsieur Ulric Gagnon et monsieur Hormidas Girard, étaient de passage à St-Cyprien, dimanche.

Monsieur Nolas Hébert, domicilié à St-Paul de l'Île-aux-Noix, était en visite dimanche chez monsieur Arthur Gagnon.

Monsieur Clément Gagnon doit recevoir un assortiment de jolies cartes postales pour Noël. Ceux qui désirent s'en procurer devront se hâter car elles ne tarderont pas à disparaître bientôt.

Mademoiselle Alexina Marchessault, fille cadette de M. Joseph Marchessault, est arrivée, ces jours derniers, d'une promenade de deux mois passée à Montréal. Elle paraît très enchantée de son voyage.

Madame veuve Edouard Gagnon est retenue à la maison pour quelque temps, pour cause de maladie. Elle est sous les soins du Dr A. Bouthillier. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

ST-GREGOIRE

M. Georges Pion, N.P., de Montmagny, était, ces jours derniers, en visite chez sa mère, Mme veuve J. O. Pion.

Notre église est toute resplendissante de beauté dans sa nouvelle décoration, et les bancs nouveaux que l'on vient d'y installer ajoutent encore à sa fraîche toilette un degré de splendeur qui réjouit la paroisse entière. Nos remerciements et notre reconnaissance donc à notre dévoué curé, qui le premier fut le promoteur de cette belle œuvre.

Il nous fait plaisir d'apprendre que notre jeune amie Mlle Eva Savaria, a obtenu les charges d'organiste et d'institutrice au village de St-Sabine. Nos félicitations.

ST-EDOUARD

Le foin, cette année, se vend très cher dans notre paroisse : dix-huit à vingt dollars la tonne ; mais il y en a très peu ou pas à vendre.

La fête de l'Immaculée Conception a été fêtée avec éclat cette année, et il y a eu un bon nombre de jeunes filles qui en ont profité pour entrer dans la congrégation des Enfants de Marie.

Nous avons, depuis samedi dernier (ce qui est heureux pour les cultivateurs), des chemins d'hiver.

Dimanche dernier, Mlle Marie-Anne et Florie Tremblay, Laura Serres, Georgine Dupuis, Clément Poissant, MM. Joseph et Romuald Tremblay, Raymond Dupuis, Dominique Poissant, etc., ont été prendre le dîner chez leur amie, Mlle Albertine Hébert.

ST-PAUL DE L'ÎLE-AUX-NOIX

Dimanche dernier, à l'issue de la grand-messe, il y eut assemblée des citoyens tenant lieu de lieu, pour procéder à l'élection d'un nouveau marguillier en remplacement de M. Joseph Martin, sortant de charge. M. J. Bte Gosselin fut choisi unanimement. Le banc d'œuvre se trouve donc occupé comme suit : MM. David Bisailon, Adolphe Moquin et le dernier élu.

M. Charles Bissonnette, employé du gouvernement sur le dragueur de la rivière Richelieu, est arrivé samedi soir, passer quelques jours chez son père M. J. D. Bissonnette.

Monsieur Arthur Martin, fils de M. Joseph Martin, de ce village, qui est arrivé dernièrement des États-Unis, souffrant d'une maladie catarrhale, prend un mieux sensible. Il suit un traitement du Dr Hébert. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Notre populaire concitoyen M. David Demers, qui souffrait d'une indisposition il y a quelques jours, est maintenant complètement remis. Nous nous en réjouissons.

Mme Dion est actuellement en promenade chez sa fille Mme Gibeau, qui demeure à Roupes Point.

Mme Pinsonneault, épouse de M. Jos. Pinsonneault, qui est arrivé du Yukon l'autisme dernier et qui demeure maintenant à Montréal, était en promenade dimanche dernier chez son père M. David Bisailon.

Les Annales Politiques et Littéraires

51, RUE SAINT-GEORGES, PARIS
Directeur : ADOLPHE BRISSON.

A propos de la perte du "Patrie", les "Annales" publient un savant article d'Henri de Parville, exposant, avec compétence et clarté, l'état actuel des progrès de la science en matière de dirigeables, et de curieuses sensations rapportées de son voyage à bord du "Patrie", par le président du Conseil, Georges Clémenceau. A lire, dans le même numéro, d'importantes et pittoresques études d'actualité signées : G. Lenôtre, Adolphe Brissson, Yvonne Sarcey, Duchesse d'Uzes, Léopold Delisle, Gaston Rageot, R. de Bettez, René Thorel, etc., de délicieuses poèmes de Paul Bourget, Edmond Haraucourt, Jean Aicard, Gabriel Nodding, de spirituelles fantaisies de Henri Lavedan, Rudyard Kipling, etc., sans parler de la partie illustrée de ce charmant magazine, tous jours si vivant et si bien documenté.

Pour tout : 25 centimes. Abonnements : 10 fr. par an ; 12 fr. 50 pour l'Union postale. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

ASTORIA.

La Saison Que Vous Avez Toujours Attendue

Par la Signature de

Chas. H. Fletcher

Commerce.

On a déchargé à Montréal, au cours de la dernière saison navigable, 1,213,934 tonnes de charbon venant de la Nouvelle-Écosse, contre 1,370,263 tonnes, en 1906.

Au port de Chicago, la semaine dernière, les réceptions et les expéditions de grains se sont élevées à 6,287,929 minots, contre 5,127,366 minots, la huitaine précédente.

La récolte de l'avoine dans l'Ontario a été, cette année, de près de 25,000,000 de minots moindre que celle de 1906. Tel est le résultat obtenu par une enquête faite par le gouvernement provincial.

BEURRE ET FROMAGE

Samedi, à Montréal, le marché du fromage prenait de la fermeté. Les fabricants et les grands acheteurs en gros demandaient 12 1-2c à 13 3-4c pour la production d'octobre et 13c à 13 1-2c pour celle de septembre. Les réceptions se sont élevées à 639 boîtes. Durant la huitaine expirée, on a reçu sur le marché de Montréal, 3,320 boîtes de fromage contre 7,253 boîtes l'année dernière, pendant la même période correspondante.

À Montréal, samedi, le marché du beurre affermissait davantage. Les détailliers, épuisés de marchandises, ont dû revenir sur le marché faire de nouveaux achats.

Les crémeries choisies demandaient 28c à 28 1-2c pendant que celles de moindre valeur, ne réclamaient que 26 1-2c à 27c.

Les réceptions de samedi atteignent 1,650 colis tandis que celles de la huitaine terminée représentaient 5,251 colis, au lieu de 4,945 colis, en 1906, pendant la même semaine.

À Londres, Angleterre, le fromage du Canada enregistre 60s à 63s.

AUTRES PRODUITS DE LA FERME

Mercredi, on recevait, sur le marché de Montréal, 125 caisses d'œufs. La demande locale est excellente et les prix durs. La qualité choisie requerrait des acheteurs en gros 24 1-2c à 25c, tandis que les œufs No. 1, réclamaient 21 1-2c à 22 1-2c. Au commerce de détail, on vend aujourd'hui les œufs 23c à 26c.

Les fèves blanches ont perdu 10c le minot, à Montréal. On les marque, à l'heure qu'il est, \$2.00 en quantité d'un sac.

Le marché de la volaille est plus facile, avec légère réduction dans les prix.

Le marché des patates est plus dur ; mais les prix n'ont pas varié.

Les pois cuisants gardent sans changement leurs prix de la dernière huitaine.

Bonne demande pour les fèves jaunes, aux prix de \$2.75 à \$3 le 60 livres. Les acheteurs ne sont pas nombreux sur le marché du miel et des produits érabliers. Prix sans variante.

L'ognon rouge se vend encore 1 1-2c la livre au marchand de détail.

On continue à payer 28c la livre pour la cire d'abeille, à Montréal.

GRAINS ET FARINES

Mercredi de cette semaine, à Chicago, le blé livrable en mai, enregistré \$1.00 5-8 et en juillet 95 1-2c.

Le même jour, l'avoine pour expédition en mai requerrait 53 5-8c, et en juillet 47 3-4c.

À Winnipeg, mercredi, le blé livrable en décembre demandait \$1.00 5-8 ; en mai \$1.00 1-2, et en juillet \$1.10.

Les farines sont moins animées, cette semaine. À l'heure qu'il est, on cote la farine de blé d'Inde, qualité ordinaire, \$1.90. Pour la farine de sarrasin, son prix de l'heure présente ne dépasse pas \$3.10 le sac.

Les grains et issues de blé n'ont pas varié et la demande semble moins les favoriser.

VIANDES ET SALAISONS

On cote, à Montréal, gros lard canadien, par tierces, \$32 à \$32.50, et au baril, \$21.50 à \$22 ; hauts côtes, \$21.50 à \$22.00 ; lard mince, \$20 à \$20.50 ; lard très gras, \$24.00 à \$24.50.

Le ton du marché au porc est beaucoup plus fort ; les prix par 100 livres, varient à \$5.75 à \$6 le 100 livres, sur rail. Les propriétaires de salaisons ont suivi l'exemple et haussé leurs prix de 25c à 50c par 100 livres. Aux abattoirs de St-Jacques, le porc frais tué se vend \$8.25 à \$8.50 ; de la campagne, \$7.50 à \$8 le cent livres.

FOIN PRESSE

Demande assez bonne et prix maintenu pour le foin pressé à Montréal et à l'étranger. À Montréal nous cotons : No. 1, \$16.50 à \$17.50 ; No. 2 \$15 à \$16 ; trèfle mélé, \$13.50 à \$14.50 ; trèfle \$12 à \$13 par lots de char.

MARCHÉ DE ST-JEAN

Avoine la poche...	1.10 à 1.20
Pois le minot...	1.25 à 1.40
Orge...	90 à 55
Sarrasin...	65 à 70
Fèves...	2.00 à 2.10
Blé d'Inde le minot...	95 à 1.00
Farine de famille...	2.75 à 2.85
Œufs la douzaine...	28 à 30
Beurre en tinette...	26 à 27
Beurre frais par livre...	29 à 30
Graisé par livre...	12 à 13
Sirup d'érable...	65 à 70
Sucre d'érable...	9 à 10
Patates par poche...	60 à 75
Lard frais par 100 livres...	8.00 à 9.00
Beurre...	4.00 à 5.00
Dindes le couple...	2.50 à 3.00
Poulets le couple...	75 à 80
Oies le couple...	2.00 à 2.50
Foin, par 100 bottes...	12.00 à 13.00
Paille...	4.00 à 5.00
Grd...	1.30 à 1.40

RUDYARD KIPLING

Le bruit court que c'est à Rudyard Kipling que va être décerné, ces jours-ci, le grand prix Nobel de la littérature. A ce propos, les "Annales" esquissent un très curieux portrait intime du célèbre écrivain :

Au naturel, Kipling est un petit homme âgé de quarante-deux ans. Il a le teint hâve, et porte une moustache en broussaille. Une perpétuelle cigarette brûle à ses lèvres. Et quand il parle, d'une voix brève et saccadée, et, tout à la fois, harmonieuse et lente, Kipling donne bien, selon le témoignage de ceux qui l'ont fréquenté, l'impression du génie, l'impression d'un esprit puissant qui ne semble point proportionné à sa taille.

Il aime à conter, dans l'intimité du "home", en buvant le thé, des histoires de "la-bas", la-bas, le pays des fauves et de la jungle, l'Inde enchantée et magnifique.

Sa nature le porte principalement vers les humbles, les modestes, les travailleurs, ceux qui peinent et souffrent.

Rencontre-t-il dans les rues de la Cité quelque soldat, retour de Chine, il aime à s'attabler avec lui, à lui faire conter ses impressions. Dans la jungle, il a parcouru, avec les cornacs, les tueurs d'éléphants et de tigres, les modestes employés du gouvernement, tout le territoire où rugissent les fauves.

Rudyard Kipling, Ruddy dans l'intimité, a apporté dans la littérature anglaise une sève nouvelle. S'adressant à un public déjà convaincu de la nécessité de l'expansion coloniale, chantant sur des modes pareillement élogieux la vie pittoresque des tropiques, la luxuriance des paysages extrême-orientaux, il ne pouvait pas manquer de gagner tout de suite un succès.

On sait quel rôle a joué le puissant romancier auprès de l'opinion publique anglaise lors de la guerre avec les Boers. Il fut presque, en quelque sorte, l'instigateur des hostilités, et quand, après les premières défaites infligées par les Boers aux Anglais, ceux-ci perdaient courage, Kipling, dans une ode : "The Highlanders", que publia le "Times", leur persuada avec une éloquence que des vers sobres et beaux mettaient encore en valeur, qu'il était de toute nécessité de poursuivre la guerre, de songer aux villes incendiées, et de... triompher.

On sait quelle conséquence heureuse pour l'Angleterre eurent les paroles de Kipling.

Malgré son impérialisme, malgré sa conviction de la fatalité de la guerre, le comté, pacifiste pourtant, du prix Nobel, vient de consacrer l'œuvre du grand écrivain. Il a noblement agi en la circonstance.

CONNUE AU LOIN.—L'huile Electrique du Dr Thomas est connue en Australie, dans l'Amérique Centrale et du Sud aussi bien qu'au Canada et aux États-Unis, et sa consommation augmente tous les ans. Ce remède a fait lui-même son chemin et tout ce qu'on a à faire c'est de mettre son nom devant le public qui en apprécie aussitôt sa valeur. Chacun peut se le procurer à n'importe quel magasin car tous les marchands le vendent.—23

CALINO.

Opinion de Calino sur les saisons. — Comme tout cela est mal organisé ! Voici par exemple le froid qui arrive en hiver au moment où on se fait content d'avoir chaud, et la chaleur en été quand un peu de froid ferait si bien notre affaire !...

Ce que peut faire "l'Airmotor" Canadien si la situation pour le vent est bonne : Bat, moulin et vanne le grain, hache le foin et les légumes, scie le bois, pompe l'eau, et fournit toute force motrice qui est requise sur la ferme ou dans une petite manufacture. Si vous ne pouvez placer un moulin à vent avec avantage, il est préférable de prendre l'engin Stickney.

L'engin à gazoline le plus simple, le plus économique et le plus parfait, un enfant peut le conduire, demandez le catalogue.

Ontario Wind Engine & Pump Co., Ltd.
235 Rue St-Paul - MONTREAL.
Mentionnez ce Journal.

Qu'ils soient 5 ou 500 OU 5,000,000

—ils sont tous pareils.

Chaque biscuit est si léger qu'on le croirait fabriqué par des mains de fées.

Ils sont d'un brun doré.

Ils sont frais et sentent tout de suite. On n'a qu'à ouvrir la boîte pour se sentir en appétit.

Vous éprouvez un nouveau plaisir à chaque biscuit que vous mangez.

Vous avez ce qu'il y a de meilleur quand vous avez les

Mooney's Perfection Cream Sodas

TOTO

Le jeune Toto est malade. Sa mère cause avec le médecin :

—Docteur, dit-elle, je suis très inquiète ; le pauvre petit a des cauchemars, il me dit le matin qu'il a vu des fantômes et qu'ils ont presque toujours la tête de ses professeurs.

Le docteur, qui adore l'a-peu-près hoche la tête :

—Je vois cela d'ici ; c'est ce que l'on appelle le spectre... scolaire !

ENTRE DEPUTES

Le travail parlementaire.

Deux députés se lamentent du manque d'ardeur de la chambre :

—C'est inouï !... Il y a trois jours qu'on est rentré et il n'y a encore eu qu'une interpellation !...

Cartes Professionnelles

Etienne Guillelte

PROFESSEUR DE PIANO

Ancien élève de Letondal et organiste à l'église paroissiale de St-Jean.

Enseigne d'après les méthodes les plus modernes.

COIN DES RUES JACQUES-CARTIER ET ST-JACQUES.

J. E. A. BENOIT,

Membre de l'Association des Architectes de la Province de Québec.

ARCHITECTE ET INGENIEUR,

Mesureur et Évaluateur.

ST. JEAN, P. Q.

MARCHAND GABRIEL

AVOCAT

Bureau au Canada Français.

ST. JEAN.

Le Dr R. E. LEPROHON, de Montréal,

Gradué de l'Université Bishop.

Spécialiste pour les maladies des oreilles, du nez et de la gorge, se rendra à

St-Jean d'Iberville,

TOUS LES SAMEDIS

Il recevra ses clients aux bureaux de Mr le

DR TASSE, rue Richelieu

Consultations : 10 h. A.M. à 5 h. P.M.

Ecole de Musique

70 RUE CHAMPLAIN, ST. JEAN, P. Q.

Enseignement : — SOLFÈGE, VIOLON

VIOLONCELLE, PIANO et tous les INSTRUMENTS A VENT.

Directeur : M. HENRI WEBER.

Gradué du conservatoire de Bruxelles et ex-professeur du conservatoire royal de Gand (Belgique).

Admission d'élèves en tout temps.

ACADEMIE NATIONALE

DE COUPE ET DE COUTURE

ECOLE PROFESSIONNELLE

Sous la direction de

Mme. E. L. ETHIER.

Nos. 980, 982 et 984 Boulevard St-Laurent

Tel 887 Est. MONTREAL.

LA BANQUE NATIONALE

—FONDÉE EN 1860—

Capital versé - \$1,800,000
Réserve et surplus \$ 814,000

ne Succursale sera ouverte à Paris,

FRANCE, 7, SQUARE DE L'OPERA,

LE 1er SEPTEMBRE 1907.

Achats de traites, paiements télégraphiques, encaissements, crédits commerciaux, effectués au plus bas taux du change.

Informations fournies aux industriels et commerçants relativement aux marchés et débouchés pour les produits canadiens.

Nous avons l'honneur de vous informer que notre établissement possède un service spécial, pour la réception des VOYAGEURS ET PORTEURS DE LETTRES DE CREDIT. Nous émettons des lettres de crédit CIRCULAIRES Payables dans les principales villes du monde. Nous avons établi un service de chèques et billets, payable chez nos correspondants, et n'exigeant que d'être CONTRESIGNÉS POUR EN RECEVOIR LE PAIEMENT.

Nous sollicitons la visite des Canadiens à nos bureaux de Paris. Ils seront reçus avec cordialité et empressement. Notre salon d'attente, lecture et correspondance, est aménagé avec tout le confort désirable et est muni des principaux journaux politiques et financiers du Canada. Nous recevons, chaque jour, les cotes des Bourses canadiennes et américaines. Nous sommes en mesure de vous renseigner sur les affaires de banque et de commerce.

PAS DE DELAIS NI RETARDS DANS L'EXPEDITION DES TRANSACTIONS.

Nouvelle Installation de Modes

— GENRE AMERICAIN.

Madame L. V. POULIN

ci-devant de Burlington, Vt.

Annonce au public de St-Jean qu'elle a ouvert un

MACASIN DE MODES

No. 117 RUE RICHELIEU, ST-JEAN,

où elle tient un ASSORTIMENT DE CHAPEAUX confectionnés d'après les données les plus élégantes du goût américain.

Aussi magnifique assortiment d'étoffes à robes, lingerie et articles de toilette pour dames.

Tout ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant.

Decelles & Prairie

Le magasin fashionable par excellence pour Dames.

Toutes les Dernières modes de

Etoffes pour Costumes & Manteaux

Nous nous faisons un plaisir de montrer les marchandises

SEULS AGENTS A ST-JEAN DU

FAMEUX CORSET "CROMPTON."

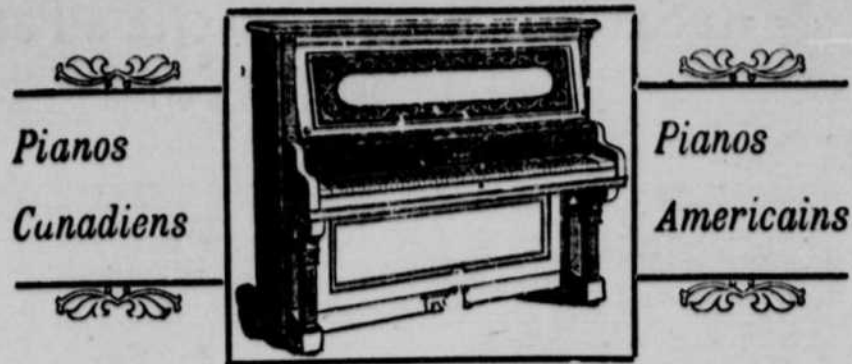
RUE RICHELIEU, porte voisine de Cote & Frère, St-Jean, P.Q.

Louis Gosselin, B. C. L. Dr. GEO. TASSE

J. P. MEUNIER,

BIJOUTIER

À le plaisir d'annoncer au public en général, qu'en vertu d'un arrangement spécial fait avec nos meilleures maisons



Vendra à des conditions avantageuses, les meilleurs Pianos Canadiens et Américains.

Il sollicite une part du patronage local et des environs.

RUE RICHELIEU.—SAINT-JEAN.

NOUVELLES DE SAINT-JEAN

ETRANGERS EN NOTRE VILLE

Mlle Alice Bédard, de Ste-Agathe des Monts, a passé quelques jours en promenade chez l'hon. juge Paradis.

—M. John Pringle, de New-York, est venu en notre ville au commencement de la semaine, pour affaires commerciales.

—Au nombre des étrangers à l'hôtel du Canada au commencement de la semaine, on remarquait les suivants : MM. J. A. Laporte, Upton, L. T. Ducharme, S. J. Lavigne, J. E. Berthiaume, David Turcot, A. Soulière, Jos. Messier, J. D. Fontaine, Montréal, O. Vincent, St-Paul, E. Beausoleil, St-Gabriel, Philippe Meunier, Henryville, A. B. Fulton, Brandon (Ontario), A. G. Maxham, Toronto (Ontario), H. H. Brachaud, Rutland (Vermont), T. S. Cashman, Boston (Mass.), etc.

REMERCIEMENTS

On nous prie de publier ce qui suit : «Remerciements au Précieux Sang pour l'aveu obtenu avec promesse de publier.»

LE COLLEGE DE MARIEVILLE

On nous dit que la question de l'établissement du collège de Marieville à St-Jean, sera décidée dans les premiers jours de janvier.

NAISSANCE

Dimanche, quinze décembre, l'épouse de M. Georges Sheppard, a donné le jour à une fille.

Nous apprenons avec plaisir que la mère et l'enfant se portent bien.

HOTEL-DE-VILLE

Le conseil de ville de St-Jean se réunira lundi, vingt-trois décembre, en assemblée spéciale, pour prendre en considération plusieurs questions importantes.

DE RETOUR

M. le lieutenant Morrison, de l'école militaire de St-Jean, nous est revenu après quelques semaines d'absence au Nouveau-Brunswick.

Les nombreux amis que ce courtis officier a su se faire à St-Jean, ont été heureux de le revoir.

NOS FELICITATIONS

Nous apprenons avec plaisir que notre gentille concitoyenne, Mlle Muriel Rollo, fille de M. W. S. Rollo, agent du Grand-Tronc à St-Jean, dont on a pu apprécier le beau talent de cantatrice dans nos concerts locaux, vient d'avoir l'honneur d'être distinguée dans la métropole. En effet, Mlle Rollo a été choisie comme première soprano, à la Erskine Church, de Montréal.

POUR LES FETES

Nos marchands ont magnifiquement décoré leurs vitrines pour les fêtes, cette année.

Ils ont fait preuve de beaucoup de goût et leurs étalages de jouets et autres marchandises de saison, fait l'admiration, non seulement du public de St-Jean, mais des étrangers qui visitent notre ville à la fin de l'année, 1907.

NOS DRAGONS S'AMUSENT

Nos dragons, au nombre d'une cinquantaine, se sont réunis lundi soir à l'hôtel du Canada, où ils ont pris part à un grand banquet donné par le «Cercle d'Amusements de l'Ecole Militaire».

Au dessert il y eut discours, chant et musique. Une gâtée de bon aloi régna parmi les convives et on s'amusa jusqu'à minuit, heure où il fallut retourner à la caserne.

Nous ne saurions trop féliciter nos militaires de se réjouir d'une façon aussi intelligente et aussi paisible.

COUR DU MAGISTRAT

M. le juge Lanctôt est venu à St-Jean, mercredi, pour entendre la cause de Thomas Mace, gérant de la Standard Drain Pipe Co., vs. Napoléon Gauthier et Joseph Lusselle, accusés d'assaut et d'empêchement sur la propriété d'autrui. Cette cause a été ajournée au vingt-sept décembre.

FEU MAXIMILIEN MARSAN

Nous avons le regret d'annoncer aujourd'hui la mort de M. Maximilien Marsan, décédé, mardi, en cette ville, à l'âge de soixante-dix ans.

Le défunt demeurait autrefois à St-Luc, où il fut longtemps maître de poste.

C'était un homme intègre dans toute la force du mot, estimé de tout le monde et chéri de sa famille.

En politique il fut toujours fidèle aux principes libéraux et dévoué pour son parti.

Les funérailles de cet homme de bien auront lieu demain, vendredi, en notre église paroissiale.

A sa famille éplorée, nous offrons nos bien sincères sympathies.

LA Caisse d'Economie Nationale

Nous invitons nos lecteurs à jeter un coup d'œil sur l'annonce, dans une autre colonne, de la Caisse d'Economie Nationale. On y pourra constater les merveilleux progrès réalisés par cette puissante et patriotique association depuis sa fondation, il y a neuf ans. Nous ne pouvons trop encourager nos compatriotes à entrer dans cette société dont M. Louis Mayrand, shérif, est l'agent dans notre district.

UN BEL ELOGE

Sa Grandeur Monseigneur Bruchési a chargé M. l'abbé Collin, curé de St-Jean, de faire part aux membres de l'Orphéon de St-Jean, dont M. Téléphore Brassard est le directeur, du plaisir qu'il avait éprouvé à les entendre lors de son passage en cette ville.

Monseigneur Bruchési a déclaré que l'Orphéon de St-Jean était un des meilleurs chœurs de chant de son diocèse, qu'on pouvait même le comparer à plusieurs points de vue à celui de la cathédrale de Montréal.

C'est un bel éloge pour notre orphéon.

LE NOMBRE DES VOTEURS AUGMENTE TOUJOURS

Le nombre des électeurs aux prochaines élections municipales augmente toujours. En effet, beaucoup de citoyens se sont encore mis en règle avec la loi cette semaine, en allant payer leurs taxes.

Si cela continue ainsi, au trente et un décembre, il n'y aura pas un seul retardataire.

C'est un progrès digne de mention, sur les années passées, et qui démontre que nos concitoyens comprennent mieux le devoir qui leur incombe de s'unir en masse, du premier au dernier, pour choisir des représentants au conseil qui auront constamment en vue le progrès de la ville et feront tous leurs efforts pour débarrasser leurs administrés du monopole tyrannique de l'aqueduc.

TEMPERATURE

Nous avons eu une forte tempête de neige depuis la semaine dernière, ce qui a eu pour effet de nous donner de beaux chemins d'hiver.

Avec encore une tempête comme celle-ci, nos amateurs de sports d'hiver pourront chasser la raquette et partir en bande joyeuse à travers la plaine, en chantant :

Quand la terre est couverte
D'un moelleux tapis blanc,
Notre cohorte alerte,
Exhibe, en défilant
Sur la plaine émaillée
Des cristaux scintillants,
Notre mine éveillée,
Nos costumes brillants.

Malheur à qui piétine
Dans les sentiers battus !
Les chemins de la routine
Sont bons pour des têtus.
Nous cherchons dans l'espace
Un nouvel horizon.
L'activité tenace
Est toujours de saison.

Sans jamais patauger
Sur l'espace enneigé,
Franchissons-le d'un pied
Léger
Lorsque, le nez au vent,
Sur l'éclatant mouvant,
Notre club s'élance en
Avant.

COUR DE CIRCUIT

A la fin du terme de décembre de la cour de circuit, pour ce district, l'hon. juge Paradis a rendu jugement dans les causes suivantes :

Dame Paméla Gauvin vs Hurlbut. Il s'agissait d'une réclamation pour rupture de contrat de pension. Jugement en faveur de la demanderesse pour vingt-six piastres.

Médéric Roy vs. Eustache Roy. Il s'agissait d'une charrette neuve que le demandeur avait faite au défendeur en échange d'une vieille charrette et de matériaux quelconques. Le demandeur ayant vendu la vieille charrette pour deux poches de patates et trois poches d'avoine, prétendait qu'il lui était dû par le défendeur, cinq piastres et vingt cents, déduction faite des objets reçus en échange de son travail. Le tribunal tranche la difficulté en accordant le montant de deux piastres et quatre-vingt-cinq cents au demandeur.

Marie Elise Gagné vs. Edouard Denis. Il s'agissait d'une action en garantie à propos d'un billet donné par la demanderesse au défendeur pour payer une prime d'assurance, le billet ayant été transporté à M. Alphonse Gervais qui en réclamait le paiement. L'action en garantie a été renvoyée avec dépens.

AU COUVENT DE LA CONGREGATION NOTRE-DAME

Dimanche dernier, les religieuses et les élèves du couvent de la Congrégation Notre-Dame firent une très jolie réception à Monseigneur Bruchési.

Une très touchante adresse fut lue à Sa Grandeur par Mlle Cécile Cartier, qui s'acquitta de cette tâche d'une façon si gentille que Monseigneur en fut gracieusement le remerciement dans ses remerciements aux bonnes religieuses et aux élèves.

MONDANITE

Mademoiselle Annette Brosseau a donné cette semaine, à la pension Champlain, un thé en l'honneur de Mlle Alice Bédard, de Ste-Agathe des Monts, en promenade à St-Jean.

Les invités furent reçus dans un joli salon, gentiment décoré de riantes couleurs pour la circonstance, et leur hôteesse leur fit un accueil des plus charmants.

On a dit beaucoup de choses à ce thé, de gentilles choses, comme savent en dire des bouches fraîches et riennes.

Ce fut une brillante réunion mondaine. Ce fut une brillante réunion mondaine. Ce fut une brillante réunion mondaine.

Cette réunion il a été décidé que l'assemblée régulière de la société, qui devait avoir lieu mercredi, premier janvier, sera remise au huit janvier.

HOBOKENOSCOPE

Dimanche prochain au théâtre Royal, matinée et soirée, le Hobokenoscope donnera un magnifique programme de vues animées. Mêmes prix que dimanche dernier.

MONSIEUR BRUCHESI A ST-JEAN

Sa grandeur Monseigneur Paul Bruchési, archevêque de Montréal, est venu à St-Jean dimanche dernier, pour bénir la chapelle de la nouvelle paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice.

Cette cérémonie, qui a eu lieu dans la matinée, a été très imposante. Au chœur on remarquait un nombreux clergé et aux places d'honneur dans la nef, l'hon. juge Chagnon, la maire de St-Jean, M. J. S. Messier, M. Joseph Demers, député, les échevins de la ville de St-Jean et autres citoyens notables.

Monseigneur Bruchési officia à la cérémonie de la bénédiction et M. l'abbé Collin, curé de St-Jean, célébra la messe. Le chœur de chant sous la direction de M. J. Grégoire Guillet, assisté de M. J. Aimé Lussier, exécuta une magnifique messe harmonisée. M. E. Gagné tenait l'orgue.

Après la messe M. l'abbé Labrèche, curé de Notre-Dame-Auxiliatrice, remercia en termes élogieux l'archevêque de ce diocèse d'être venu relever l'éclat de cette fête. Il eut aussi des paroles heureuses pour remercier ses paroissiens et les citoyens de St-Jean, en général, de leur générosité.

Puis succéda Monseigneur Bruchési, qui se montra très touché de la réception qu'on lui avait faite. Sa Grandeur commenta ses récentes lettres pastorales au sujet des mariages mixtes et des représentations théâtrales le dimanche. Il avertit les fidèles que les personnes qui donnaient des représentations le dimanche de même que ceux qui y assistent péchaient gravement. Il parla aussi des hôteliers qui, au mépris de la loi, vendent de la boisson le dimanche. Il déclara qu'il s'unirait aux autorités civiles pour faire respecter le jour du Seigneur et mettre fin aux abus plus haut mentionnés.

Les décorations de la chapelle de Notre-Dame-Auxiliatrice étaient de toute beauté.

Après la messe il y eut grand dîner donné par M. le curé Labrèche, en l'honneur de Monseigneur Bruchési, dîner auquel prirent part tous les membres du clergé présent.

A trois heures et demie Monseigneur Bruchési se rendit à l'église paroissiale de St-Jean où il assista à l'office des vêpres qui fut suivi d'un salut solennel. L'église était bondée de monde venu pour entendre la parole du premier pasteur de ce diocèse. Sa Grandeur fit un éloquent sermon au cours duquel il commenta ses récentes lettres pastorales et répéta ce qu'il avait dit sur les mêmes sujets à Notre-Dame-Auxiliatrice. Il ajouta qu'il n'était pas impossible que dans un avenir plus ou moins éloigné on érigerait une autre paroisse à St-Jean.

L'Orphéon de St-Jean, sous la direction de M. Téléphore Brassard, maître de chapelle, a exécuté pour la circonstance, un magnifique programme musical.

Avant son départ, Monseigneur Bruchési visita l'hôpital de St-Jean et le couvent des sœurs de la Congrégation Notre-Dame. Aux deux endroits on lui fit une belle et respectueuse réception.

AUX NOUVEAUTES

«Le fils de Coralie», pièce en quatre actes d'Albert Delprat, qui tenait l'affiche la semaine dernière au théâtre des Nouveautés, de Montréal, est une œuvre un peu vieillotte avec des idées quelque peu surannées, mais tout de même intéressante. On y remarque de fort jolies scènes, palpitantes d'intérêt, à côté de situations quelque peu tirées par les cheveux.

La scène se passe à Montauban, une petite ville de province, chez Godefroy, un vieux collectionneur qui se croit savant. C'est un veuf qui a une charmante jeune fille du nom d'Edith, et une sœur, mademoiselle Césarine, une vieille fille romanesque à qui il a confié l'éducation de son enfant.

Au nombre des habitués de la maison il y a le notaire Bonchamp, le parleur d'Edith, M. Louis de Montjoye, un vif et un retour, et un capitaine d'artillerie qui porte le nom de Daniel, ces deux derniers rivaux candidats à la main de la jeune fille. On y voit aussi Claude Morisseau un peintre-musicien-symboliste, que personne ne prend au sérieux, et la belle Lydie Patalin, la plus méchante langue de la ville.

Césarine, qui favorise d'abord les espérances de Montjoye, parce qu'elle l'admire à cause de ses nombreuses aventures, plaide ensuite la cause du capitaine Daniel, que sa nièce aime, quand elle apprend que le beau capitaine est un enfant naturel, dont la mère séduite à seize ans, mourut en lui donnant le jour, et qui fut élevé par sa tante Madame Dubois. Cette découverte a un effet tout contraire sur son frère Godefroy, qui en tenait avant pour l'artilleur et maintenant ne veut plus lui donner sa fille, parce qu'il a peur de ce qu'en dirait la Patalin et toutes les autres personnes de la même espèce. A la fin, cependant, il consent à ce mariage pour ne pas affliger son enfant.

Mme Dubois est venue avec son neveu chez les Godefroy pour faire la demande officielle. Louis de Montjoye, le prétendant évincé, croit la reconnaître, Claude Morisseau aussi : elle ressemble à Coralie, une demi-mondaine qui fit fureur à Paris au dix-neuvième siècle, par ses nombreux amants, y compris Montjoye, et disparue soudainement sans que l'on sache ce qu'elle était devenue. L'ancien vieillard s'étant assuré qu'il ne se trompait pas, a une entrevue avec Madame Dubois qui finit par lui avouer que le capitaine Daniel est son fils, ce que le jeune homme ignore de même qu'il ne soupçonne nullement que celle qu'il croit être sa tante est cette grande courtisane dont on a parlé devant lui et qui s'appelait Coralie. La malheureuse supplie son ancien amant de n'en rien dire, d'avoir pitié de son enfant dont il peut briser l'avenir. Montjoye pourrait d'un mot se débarrasser de son rival vainqueur, sa conscience lui ordonne de parler, mais d'un autre côté il a pitié de cette pauvre femme, pitié des amoureux. Que va-t-il faire ? Un entretien qu'il a avec le capitaine Daniel, qui se montre à lui dans toute la noblesse de ses sentiments, le décide à garder le silence.

On hâte les préparatifs du mariage. Il ne s'agit plus que de la signature du contrat dont la rédaction a été confiée au notaire Bonchamp. Madame Dubois n'avait pas prévu qu'on lui demanderait certains renseignements embarrassants, la production de certaines pièces qu'elle ne pourrait fournir. Devant ses réponses embrouillées, sa confusion, Bonchamp soupçonne que cette femme cache quelque chose de louche. Comment se renseigner ? Le hasard vient à son secours, sous la forme de Morisseau qui, sans soupçonner la portée de ses paroles, lui fait part de l'étonnante ressemblance de Madame Dubois avec Coralie. Un seul homme peut l'éclaircir : le prétendant évincé. Montjoye refuse de parler, s'indigne et sort au moment où Madame Dubois revient. Alors il ment pour savoir la vérité et lui apprend qu'il sait tout, que Montjoye lui a tout dit : «Ah ! le misérable ! dit la pauvre mère en dévotion, elle est tombée dans le piège qu'on lui a tendu, elle n'essaye plus de lutter, elle avoue ses fautes et raconte comment elle a cru se réhabiliter par l'amour maternel.

Le mariage est rompu, toute la ville en cause, c'est Mme Patalin qui l'affirme. Le capitaine Daniel à qui sa mère a tout avoué, a pardonné à sa mère. Mais son avenir est brisé. Il quittera l'armée, il arrachera de son uniforme, la croix d'honneur qu'il a gagnée sur les champs de bataille, il renoncera volontairement à Edith. Mais la jeune fille à qui il raconte une histoire quelconque pour motiver cette rupture, n'en croit pas un mot, elle apprend la vérité, et devant tout le monde se jette dans les bras de Daniel qu'elle appelle son amant. Il faut bien les marier après ce scandale. D'un autre côté Coralie, la mère, entre au couvent pour expier ses fautes passées, ce qui simplifie bien des choses. Ce dénouement, comme on le voit, est un peu forcé : on passe trop vite de l'indignation à l'atténuation, d'une résolution à une autre. Cela peut bien arriver tout de même, puisque tout arrive.

Monsieur Paul-Marcel a été, comme toujours, très applaudi dans le rôle de Montjoye. M. Mauger a fait un superbe capitaine Daniel. M. Darcy en a fait un bon collectionneur (Godefroy), et les deux autres, M. Ferrat et M. Fleury (Claude Morisseau).

Mme Ryssler-Neumann a joué avec beaucoup de talent le rôle de Coralie. Mlle Adry (Edith) était tout à fait charmante en jeune fille amoureuxse. Mlle Joly (Césarine) a fait une

Ordre par la maille promptement et soigneusement rempli. Nous n'envoyons pas de catalogue, mais à tous ceux qui en font la demande, nous envoyons des échantillons avec nos prix.

LA S. CARSLY, limitée.

18 NOVEMBRE 1907

CELA PAIE D'ACHETER DE LA FOURRURE

Cela paie sous le rapport du confort, de l'apparence, de la durée. Voyez cette liste des prix des FOURRURES DE CARSLY. Venez voir les marchandises, et nous pouvons dire en toute sûreté que vous ne différez pas plus longtemps l'achat du vêtement ou du set que vous désirez.

SETS DE FOURRURE POUR ENFANTS

Tour de cou et manchon en foxaline blanc.	\$1.90
Tour de cou et manchon en vison d'eau.	\$1.99
Tour de cou et manchon en imitation d'hermine.	\$1.75
Tour de cou et manchon en imitation de Chinchilla.	\$1.40
Tour de cou et manchon en écreuil frisé.	\$4.45

SETS DE FOURRURE POUR JEUNES FILLES

Collet tempête et manchon en mouton gris.	\$10.50
Collet tempête et manchon en Opussum naturel.	\$ 5.20
Collet tempête et manchon en Opussum bleu.	\$10.00
Collet tempête et manchon en chat sauvage.	\$11.10
Collet tempête et manchon en imitation d'hermine.	\$ 4.85
Collet tempête et manchon en foxaline blanc.	\$ 5.45
Tour de cou et manchon en thibet blanc.	\$ 9.80
Collet tempête et manchon en mouton blanc.	\$11.65

FOURRURES DE 1^{re} CLASSE POUR DAMES

ECHARPES EN VISON DE FANTAISIE MODELE, parisien, avec jolies têtes, et queues, doublées en soie foncée et brochée rose dans tous les plus désirables dessins. Prix spéciaux pour l'introduction de ces nouveautés françaises. \$21.00, \$22.10, \$23.40 et \$24.25.

NATTES EN COCO

C'est maintenant le temps de poser vos Nattes en Coco avant que la neige et la glace couvrent les degrés de vos escaliers ; ne courez pas le danger de tomber.

Nattes en Coco, 18 pouces, la verge.	18 x 30
Nattes en Coco, 22 1/2 pouces, la verge.	23 x 35
Nattes en Coco, 27 pouces, la verge.	27 x 48
Nattes en Coco, 36 pouces, la verge.	36 x 58
Nattes en Coco, 45 pouces, la verge.	36 x 85

Nattes en Coco, mesurées et posées avec baguettes en chêne spécialement préparées à cet effet, sous le plus court avis. NATTES DE COCO, DE TOUTES DIMENSIONS, EN STOCK.

LE GERANT DU RAYON DES MEUBLES VEUT VONS VOIR

VOICI UNE COUPLE D'EXEMPLES DE SES PRIX :

10 ARMOIRES DE CUISINE, pourvues de 3 grandes tablettes, portes à panneaux, avec au sans tiroirs ; elles sont bien faites et contiennent beaucoup d'espace, fini chêne dur valant \$5.00 ; REDUITES A.	\$4.25
9 SECRETAIRES, convenables pour écoliers, rouvrable à bascule bureau pour écrire, 2 tablettes pour les livres, dessin très choisi, fini chêne et valant \$5.75. REDUITES A.	\$5.00
7 SEULEMENT CANAPES, couverture en velours, plusieurs patrons à choisir, sièges à ressort, français tout autour, valant \$6.50 REDUITES A.	\$5.40

THE S. CARSLY CO. LIMITED

1766 à 1788 rue Notre Dame. - 184 à 194 rue St-Jacques, MONTREAL.

VENTE SPECIALE POUR LE TEMPS DES FETES

Sets de chambre,
Sets de salon,
Sets de salle à diner
Chaises, Matelas,
Sommiers,
Rideaux, Poles,
Prélatés et Tapis,
Cadres, etc.

—CHEZ—

Chiffonnier \$12.75

D. HENRI LANGLOIS & Cie,

MANUFACTURIER

No. 14, rue St-Paul

l'ancienne Notre Dame Auxiliatrice, - ST-JEAN.

GLACIERE A VENDRE

Une glacière située au centre de la ville, de 186 pieds de long, 26 pieds de large et 35 pieds de hauteur, divisée en sept compartiments, bâtie depuis 3 ans. Ceux qui désirent entreprendre ce genre de commerce sont priés de s'adresser à M. Jules Audette, rue St-Charles, marchand de glace, charbon, bois etc.

La Banque de Saint-Jean

AVIS.

Avis est par la présentes donné que l'assemblée générale des actionnaires de cette banque aura lieu à son bureau principal à Saint-Jean, P. Q. Jeudi le 9 janvier prochain à 21 heures de l'après-midi.

(Par ordre de la direction.)

P. BEAUDOIN,

Gérant.

St-Jean, P.Q. 3 déc. 1907.

27-4-1

Compagnie Générale Transatlantique

De New-York au Havre-Paris, (France)

Départ chaque jeudi à 10 hrs. a.m.

* «LA LORRAINE»... .. Déc. 28

* «LA PROVENCE»... .. Jan. 2

* «LA GASCOGNE»... .. Jan. 9

* «LA LORRAINE»... .. Jan. 16

* «LA BRETAGNE»... .. Jan. 23

* «LA TOURNAI»... .. Jan. 30

* Paquebots à deux hélices.

GENIN, TRUDEAU & CIE,

agents généraux pour le Canada,

88 rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.